

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarilé | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | E. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers en fonction :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers présents : 90

Dont suppléant(s): 1

Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14

Absent(s):5

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour: 95

Vote(s) contre: 3 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-5.1

Compte Administratif de l'exercice 2014 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Le Conseil, Les Commissions entendues,

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GROS, l'un de ses membres, élu conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz,

1 – APPROUVE le Compte Administratif 2014 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	4 847 143,47	
Opérations de l'exercice	58 346 356,98	60 075 780,51
Total de section	63 193 500,45	60 075 780.51
Solde d'exécution	-3 117 719,94	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		3 117 485,06
Opérations de l'exercice	160 110 545,74	162 887 506,50
Total de section	160 110 545,74	166 004 991,56
Solde d'exécution		5 894 445,82
TOTAL GENERAL	223 304 046,19	226 080 772,07
Résultat de clôture		2 776 725,88
Reste à réaliser	5 453 612,00	8 573 265,00
RESULTAT DEFINITIF	228 757 658,19	234 654 037,07
RESULTAT CUMULE		5 896 378,88

Budget Annexe "Déchèteries"

	Dépenses	Recettes	
SECTION D'INVESTISSEMENT Résultat reporté Opérations de l'exercice	16 111,10 103 808,93	111 810,01	
Total de section	119 920,03	111 810,01	
Solde d'exécution	-8 110,02		
SECTION D'EXPLOITATION Résultat reporté Opérations de l'exercice	- 5 001 735,99	421 720,01 5 171 917,78	
Total de section	5 001 735,99	5 593 637,79	
Solde d'exécution		591 901,80	
TOTAL GENERAL	5 121 656,02	5 705 447,80	
Résultat de clôture		583 791,78	
Reste à réaliser			
RESULTAT DEFINITIF	5 121 656,02	5 705 447,80	
RESULTAT CUMULE		583 791,78	

Budget Annexe "Archéologie Préventive"

		Dépenses	Recettes
SE	CTION D'INVESTISSEMENT		
-	Résultat reporté	468 954,21	
	Opérations de l'exercice	243 919,01	12 632,01
	Total de section	712 873,22	12 632,01
	Solde d'exécution	-700 241,21	
SE	CTION DE FONCTIONNEMENT		
	Résultat reporté	655 035,50	
	Opérations de l'exercice	1 2 67 159,63	1 713 349,15
	Total de section	1 922 195,13	1 713 349,15
	Solde d'exécution	-208 845,98	
т	TAL GENERAL - I - IX, IS	2 635 068,35	1 725 981,16
Ré	sultat de clôture	-909 087,19	
	Reste à réaliser	1 220 000,00	1 919 695,00
RE	SULTAT DEFINITIF	3 855 068,35	3 645 676,16
RE	SULTAT CUMULE	-209 392,19	

Budget Annexe "Transports Publics"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	39 444,66	
Opérations de l'exercice	25 500 437,56	26 070 947,35
Total de section	25 539 882,22	26 070 947,35
Solde d'exécution		531 065,13
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		2 238 550,19
Opérations de l'exercice	59 566 842,67	58 346 124,18
Total de section	59 566 842,67	60 584 674,37
Solde d'exécution		1 017 831,70
TOTAL GENERAL	85 106 724,89	86 655 621,72
Résultat de clôture		1 548 896,83
Reste à réaliser	2 032 061,00	2 830 340,00
RESULTAT DEFINITIF	87 138 785,89	89 485 961,72
RESULTAT CUMULE		2 347 175,83

Budget Annexe "Zones en Régie"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	2 105 480,02	
Opérations de l'exercice	3 821 732,75	4 361 817,79
Total de section	5 927 212,77	4 361 817,79
Solde d'exécution	-1 565 394,98	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Γ	
Résultat reporté		1 755 608,19
Opérations de l'exercice	3 821 732,75	3 864 023,25
Total de section	3 821 732,75	5 619 631,44
Solde d'exécution		1 797 898,69
TOTAL GENERAL	9 748 945,52	9 981 449,23
Résultat de clôture		232 503,71
Reste à réaliser	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	9 748 945,52	9 981 449,23
RESULTAT CUMULE		232 503,71

Budget Annexe "Déchets OM - VAL SAINT-PIERRE"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté		60 447,10
Opérations de l'exercice	0,00	22 487,06
Total de section	0,00	82 934,16
Solde d'exécution		82 934,16
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		40 640,48
Opérations de l'exercice	393 909,22	367 227,13
Total de section	393 909,22	407 867,61
Solde d'exécution		13 958,39
TOTAL GENERAL	393 909,22	490 801,77
Résultat de clôture		96 892,55
Reste à réaliser	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	393 909,22	490 801,77
RESULTAT CUMULE		96 892,55

^{2 -} RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

Pour extrait conforme Metz, le 30 juin 2015 Le Président

Jean-Luc BOHL Maire de Montigny-les-Metz

^{3 –} ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

^{4 –} ARRÊTE le montant définitif des titres émis pour l'année 2014 à l'encontre de la Régie HAGANIS mis à disposition à 5 036 629,11 € au titre des salaires de janvier à décembre 2014 et pour les frais annexes : 178 746,46 € au titres des dépenses des 1er, 2ème et 3ème trimestres 2014, et 14 324,16 € au titre des dépenses du 4ème trimestre 2013.

CONSEIL DE COMMUNAUTE Lundi 29 juin 2015

Point n° 5: Comptes Administratifs 2014.

L'ancienne Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre ayant fusionné au 1^{er} janvier 2014, le Compte Administratif 2014 est le premier Compte Administratif de la nouvelle Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :

- la section d'investissement présente un excédent de 1 729 423,53 € au titre de l'exercice, duquel il convient de déduire le solde déficitaire de l'exercice précédent des anciens EPCI (4 847 143,47 €), soit un déficit total de 3 117 719,94 €,
- l'excédent de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2014 à 2 776 960,76 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté des anciens EPCI (3 117 485,06 €), portant l'excédent de fonctionnement à 5 894 445,82 €,
- d'où un résultat de clôture excédentaire de 2 776 725,88 €,
- les restes à réaliser qui s'élèvent à 5 453 612,00 € en dépenses et à 8 573 265,00 € en recettes font apparaître un excédent de financement de 3 119 653,00 € qui, se cumulant au résultat de clôture, se traduit par un résultat de clôture cumulé excédentaire de 5 896 378,88 € dont 5 894 445,82 € pour le fonctionnement et 1 933,06 € pour l'investissement.

EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 EN K€ **Budget Principal**

DEPENSES							
	DEPENSES						
	CA 2013 MM + VSP	BTV 2014*	CA 2014	variation CA 14 /CA 13			
I. Fonctionnement		Complete the Co					
Dépenses réelles	144 495	156 223	150 723	4,3%			
Mouvements d'ordre	8 258	9 863	9 388	13,7 <mark>%</mark>			
TOTAL FONCTIONNEMENT	152 753	166 086	160 111	4,8%			
solde d'execution reporté	0)- <u>-</u>				
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	152 753	166 086	160 111	4,8%			
II. Investissement	0						
Dépenses réelles	61 691	89 150	55 712	-9,7%			
dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**	1 <mark>5 700</mark>	14 975	4 000	-74,5 %			
dont dépenses réelles hors OGDT	45 991	<mark>74</mark> 175	51 712	<mark>12,4%</mark>			
Mouvements d'ordre	1 620	42 538	2 635	62,6%			
TOTAL INVESTISSEMENT	63 311	131 688	58 346	-7,8%			
solde d'execution reporté	10 232	4 847	4 847	-52,6%			
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	73 543	136 535	63 194	-14,1%			
	0						
TOTAL DEPENSES REELLES	206 186	245 373	206 435	0,1%			
Total dépenses réelles hors OGDT	190 486	230 398	202 435	6,3%			
TOTAL GENERAL	216 064	297 774	218 457	1,1%			
TOTAL GENERAL avec reprise	226 296	302 621	223 304	-1,3%			
	RECETTES						
OF BUILDING BY THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE PART	CA 2013 MM + VSP	BTV 2014*	CA 2014	variation CA 14 /CA 13			
I. Fonctionnement							
Recettes réelles	160 053	160 014	160 253	0,1%			
Mouvements d'ordre	1 530	2 955	2 635	72,2%			
TOTAL FONCTIONNEMENT	161 583	162 969	162 888	0,8%			
solde d'execution reporté	2 259	3 117	3 117	38,0%			
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	163 842	166 086	166 005	1,3%			
II. Investissement	100012	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	.00000				
Recettes réelles	58 803	87 089	50 688	- <mark>13,8%</mark>			
dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**		14 975	4 000	-74,5%			
dont article 1068	14 828	7 896	7 <mark>89</mark> 6	-46,7%			
dont recettes réelles autres	28 275	64 218	38 792	37,2%			
Mouvements d'ordre	8 348	<mark>49 446</mark>	9 388	12,4%			
TOTAL INVESTISSEMENT	67 151	136 535	60 076	-10,5%			
solde d'execution reporté		4	-				
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	67 151	136 535	60 076	-10,5%			
TOTAL RECETTES REELLES	218 856	247 103	210 941	-3,6%			
Total recettes réelles hors OGDT	203 156	232 128	206 941	1,9%			
TOTAL GENERAL avec reprise	230 993	302 621	226 081	-2,1%			

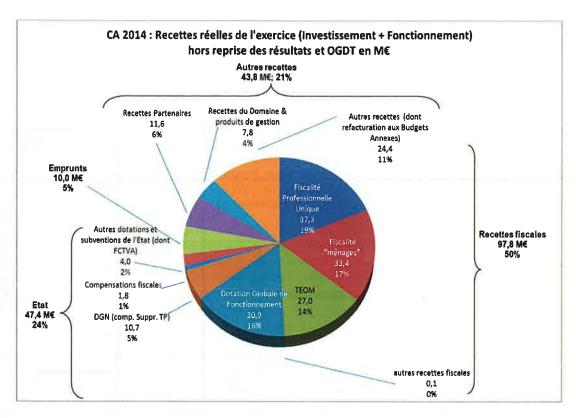
^{*} Budget Total Voté (BTV) = BP + BS + DM + virements ** OGDT = Opération de Gestion Dette - Trésorerie

Dans le détail, le Compte Administratif 2014 du Budget Principal s'établit en mouvements réels, ainsi qu'il suit :

1ère partie : LES RECETTES (présentation cumulée des mouvements réels en investissement et en fonctionnement).

Les recettes réelles totales du Compte Administratif 2014 intégrant la reprise des résultats 2014 s'établissent à 214 058 485 €. Hors excédents de fonctionnement capitalisés et opérations de gestion dette – trésorerie, les recettes réelles s'élèvent à 199 044 771 €, soit une augmentation de 4,9 % par rapport aux comptes administratifs 2013 des 2 anciens EPCI. Sur ce périmètre le taux de réalisation des recettes prévisionnelles 2014 est de 100,1% en fonctionnement et 58,2% en investissement (en raison du taux de réalisation des dépenses).

RECETTES REELLES - CA 2014 (€)	CA 2013 :	CA 2014	évolution
RECEITES REELLES - GA 2014 (C)	MM+VSP	OA 2014	14/13
Fiscalité directe	70 019 184	70 726 415	1,0%
dont Fiscalité Professionnelle Unique (CET;IFER; TASCOM)	36 964 059	37 343 141	1,0%
dont fiscalité "ménages"	33 055 125	33 383 274	1,0%
TEOM	25 914 374	27 012 336	4,2%
autres recettes fiscales	126 398	107 619	-14,9%
Dotation Globale de Fonctionnement	32 306 616	30 893 604	-4,4%
DGN (compensation réforme suppression TP)	11 077 852	10 732 118	-3,1%
Compensations fiscales	1 958 040	1 809 034	-7,6%
Autres dotations et subventions de l'Etat (dont FCTVA)	8 298 408	3 955 101	-52,3%
Emprunts	15 700 000	10 000 000	-36,3%
Recettes Partenaires	10 798 187	11 623 000	7,6%
Recettes du Domaine & produits de gestion	6 350 725	7 824 781	23,2%
Autres recettes (dont refacturation aux Budgets Annexes)	7 271 995	24 360 763	235,0%
TOTAL recettes réelles hors OGDT	189 821 779	199 044 771	4,9%
Opérations Gestion dette - trésorerie (OGDT)	15 700 000	4 000 000	-74,5%
RECETTES REELLES TOTALES hors article 1068	205 521 779	203 044 771	-1,2%
Excédent de fonctionnement capitalisé (art. 1068)	14 827 881	7 896 229	-46,7%
TOTAL recettes réelles de l'exercice	220 349 660	210 941 000	-4,3%
Reprise du résultat antérieur	2 258 888	3 117 485	38,0%
TOTAL RECETTES REELLES CA	222 608 547	214 058 485	-3,8%



1. Les recettes fiscales

a) La fiscalité professionnelle unique

> Taux 2014 de Fiscalité Professionnelle Unique

En 2014, le taux fusionné de la CFE s'est établi à 24,86%.

Produits 2014 de Fiscalité Professionnelle Unique

Le produit global perçu en 2014 au titre de la Fiscalité Professionnelle Unique s'établit à 37 343 141 € en 2014 pour 36 672 488 € pour les 2 EPCI en 2013 (+1%) dont :

- Produit de Cotisation Foncière des Entreprises 2014 : 18 918 533 €,
- Produit de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises 2014 : 13 598 166 €,
- Produit d'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux 2014 : 1 944 384 €,
- Produit de Taxe sur les Surfaces Commerciales 2014 : 2 882 028 €.

b) La fiscalité ménage

▶ Les taux

Les taux des taxes « ménages » suite à la fusion se sont établis à :

- 9,98% pour la Taxe d'Habitation,
- 1,09% pour la Taxe sur le Foncier Bâti,
- 7,41% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti,
- La taxe additionnelle au Foncier Non Bâti, dont le taux n'est pas modulable par les collectivités, reste figée sur le taux de référence 2010, soit 37,60%.

▶ Le produit

Le produit global perçu en 2014 au titre des taxes ménages levées par Metz Métropole s'établit à 33 383 274 € pour 33 055 125 € pour les 2 EPCI en 2013 (+1%) dont :

- Taxe d'Habitation : 29 129 220 €,
- Taxe sur le Foncier Bâti : 3 031 438 €,
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 99 844 €.
- La Taxe additionnelle sur le Foncier Non Bâti et les rôles supplémentaires pour le solde (1 122 772 €).

c) La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les 2 anciens EPCI, Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre avaient opté pour des choix différents en matière de financement de la compétence "collecte et traitement des ordures ménagères".

La compétence « Gestion des Déchets » a été opérée en 2014 :

- * pour les 40 communes de l'ex-Metz Métropole : dans le cadre d'un Service Public Administratif (SPA) financé par la TEOM, et relevant du budget principal,
- * pour les 4 communes de l'ex-Val Saint-Pierre : dans le cadre d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, et relevant du budget annexe « Déchets Val Saint-Pierre ».

Le taux de TEOM

L'année 2014 a marqué la fin du dispositif de lissage des taux opéré depuis 2009, et donc l'application d'un taux unique de TEOM devant s'établir à 9,95% sur l'ancien territoire de Metz Métropole.

Par ailleurs, l'année 2014 est également marquée par le relèvement des taux de TVA, et plus particulièrement celui du taux intermédiaire de 7 à 10%. Cette augmentation de plus de 40% du taux de TVA, qui touche principalement les prestations de traitement d'ordures ménagères rendues par la Régie HAGANIS et les réparations de véhicules de collecte, a entraîné un surcoût pour Metz Métropole (cf dépenses).

Ainsi, en vertu du principe acté en 2009 de couverture intégrale des dépenses du service d'enlèvement des ordures ménagères par la TEOM et les recettes spécifiques, le taux de TEOM a été porté à 10,06%.

Le produit de TEOM

En raison principalement de l'évolution des bases, le produit 2014 de TEOM a progressé de 25 914 374 € en 2013 à 27 012 336 € (+4,2%).

2. Les concours financiers et participations de l'Etat

Les concours financiers et participations de l'Etat se sont établis à 47 389 857 € pour 53 640 916 € pour les 2 anciens EPCI en 2013. Cette baisse globale est liée au Fonds de Compensation TVA (FCTVA) et aux subventions, les autres dotations et compensations fiscales diminuant selon le détail ci-après :

- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en 2014 s'établit à 30 893 604 € sur le périmètre de la nouvelle Communauté d'Agglomération intégrant une diminution de 1 166 960 €.
- Les compensations fiscales versées par l'Etat s'élèvent en 2014 à 1 809 034 €,
- La Dotation Globale de Neutralisation suite à la suppression de la Taxe Professionnelle du nouvel EPCI est composée :
 - ✓ du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) qui a été notifié et perçu à hauteur de 7 200 000 €,
 - ✓ de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) encaissée à hauteur de 3 821 842 €,
- Les recettes de FCTVA ont été encaissées à hauteur de 2 694 572 €,
- Les autres subventions de l'Etat se sont établies à 1 260 530 €, principalement en investissement.

3. Les participations des autres partenaires

Les participations des autres partenaires se sont élevées à 11 623 000 €, composées pour l'essentiel :

du remboursement par la Régie HAGANIS des frais de personnel et frais annexes versés au titre des agents mis à sa disposition. Ce remboursement s'est élevé en 2014 à 5 229 700 € pour 5 574 670 € en 2013 après déduction des indemnités journalières et autres

remboursements. La baisse régulière du nombre d'agents mis à disposition de la Régie explique cette évolution,

des subventions et participations obtenues auprès des autres collectivités et de l'Union Européenne ont été encaissées à hauteur de 3 489 440 € principalement en investissement,

des subventions des éco-organismes en matière de gestion des déchets : 2 907 560 €.

4. Les recettes du domaine et les recettes diverses

Les autres recettes s'établissent à 32 185 543 € en 2014 pour 13 622 720 € pour les 2 anciens EPCI en 2013. Cette progression de 136% s'explique par une recette exceptionnelle liée à une régularisation comptable concernant l'Avenue de la Seille.

Elles se répartissent entre :

- les recettes du domaine et les produits de ventes diverses qui s'établissent à 7 824 781 € avec notamment :
 - o la facturation pour la part incombant à la Ville de Metz des charges liées à la Direction Commune des Systèmes d'Information ainsi que des refacturations de charges au SCOTAM, à l'ESAL et au Syndicat de Mercy : 4 445 757 € pour 3 521 391 € en 2013,
 - les recettes des équipements culturels de Metz Métropole qui se sont établies à 1 055 807 € pour 833 635 € en 2013,
 - o les recettes de vente "matière" dans le cadre de la compétence déchets qui se sont établies à 1 714 742 € pour 1 292 937 € en 2013 en raison de perception de régularisation sur l'année 2013.
- les recettes diverses qui se sont établies à 24 360 763 € comprenant notamment :
 - o une recette exceptionnelle de 21 617 266 € liée à la régularisation comptable (réimputation) des dépenses liées à l'Avenue de la Seille sur la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre,
 - 2 743 497 € comprenant les refacturations des frais généraux et de charges de personnel aux budgets annexes ainsi que d'autres recettes exceptionnelles.

5. L'emprunt

Pour financer les dépenses d'équipement de l'exercice 2014, la Communauté d'Agglomération a mobilisé un emprunt de 10 000 000 € auprès de La Banque Postale, à taux variable basé sur indice Eonia (cotation charte Gissler : 1A), sur une durée 20 ans.

Les Crédits Long Terme Renouvelable dits "emprunts-revolvings" ont été utilisés lors de l'année 2014 pour la gestion dette – trésorerie à hauteur de 4 000 000 € sur les crédits budgétaires spécifiques à ces opérations (article 16449).

Le niveau de l'encours de dette du Budget Principal au 31 décembre 2014 s'élève à 57 022 043 € après intégration de ce nouvel emprunt et des encours des 2 anciens EPCI.

2^{ème} partie : LES DEPENSES (présentation cumulée des mouvements réels en investissement et en fonctionnement).

A] Les Autorisations de Programme (AP)

Pour le budget principal, au 31 décembre 2014, les Autorisations de Programme inscrites au titre du PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement) 2011/2014 représentent une enveloppe totale de 155 554 959 €.

3 nouvelles Autorisations de Programme ont été votées en 2014 :

o Programme Logement Social 2014 : 2 900 000 €

Subventions Enseignement Supérieur 2014 : 271 300 €
 Centre Pompidou-Metz – Investissements 2014 : 800 000 €

3 Autorisations de Programme ont été abondées en 2014 :

Institut Lafayette

100 000 €

o Programme 2011/2014 "Déchets" Mobilier de collecte
 c 605 000 €
 d 605 000 €
 d 605 000 €
 d 605 000 €

Les crédits de paiements mandatés en 2014 sur ces Autorisations de Programmes ont été de 22 207 056 €.

Le taux de réalisation par rapport aux crédits de paiements votés a été de 80,5 % sur l'exercice 2014. En cumulé, la réalisation est de 96 195 073 € soit 61,8% par rapport aux AP votées sur le PPI 2011/2014.

Budget Principal de Metz Métropole : autorisations de programme au 31 décembre 2014 (montants TTC)

MONTANT SEX. AUTOMISSATION IS S				IE PRODRAMIE		ECHEANGRA DES CREDITS DE PAREMENT										
	Compiliance	waterine	Type AP	Drin. d'espésible	*10	Ub allé a det nahoris sléma de programma	Pour m ém sire AP unit e y campro sjectrus mil	itāviska 2014	Ministed Advisor	Man is se dis EAP à Annuée	Salds do FAP	Crédita de paltament résiltrés au 31/12/2013	(Paulinian 1914	EF 2015	Another a Finance 2016 VEANNOUS	CP à sans
Т		2010		31/12/2015	CNGD001-01	Programma 2011/2014 : mutolier de collecte	9 861 000	605 000	10 466 000		10 466 000	8 071 690	1 353 96)	1 040 157		
ı	Gestion des	2010	,	31/12/2015	CN/GD002-01	Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de phileulas	2 585 000	250 000	2 635 000		2 835 000	1 544 097	909 748	303 840		77
ı	dichels	2010		31/12/2014	QVGD003-01	Programme 2015/2014: acquisition de composities	264 301		264 300		264 300	136 734	60 274			87
ı					Sous-tatal Ge	ation des déchets	12712 300	815 800	13 545 300		13 565 301	9 752 713	2 323 984	1 344 991		144
r		2010	1	31/12/2014	QVL9002-01	Régulamation des proportierts 2005-2009	1303310		1 303 310		1 303 310	1 041 555	210 057			51
П		2010	17	31/12/2016	CM.5001-10	Programme 2010 Logement Social	9 000 000		8 985 178	14 824	8 905 176	5 328 496	903 024	785 000	1 973 83	14
		2011	,	1V1V3016	QW.5001-11	Programme 2011 Logement Social	2 000 000		1 971 000	29 OO	1971 000	1 167 973	137 496	275 000	361 531	25
į,	opment Social	3012	10	11/12/2016	QVL9001-12	Programme 2012 Logument Social	2 900 001		2 892 500	7 500	2 892 500	600 342	197 948	310 000	1 663 710	,
		2011	1	31/12/2015	QVL8001-13	Programme 2013 Logerment Social	2 900 001		2 794 800	105 200	2 794 800	94 905	580 155	500 000		1 010
		2014	1	31/12/2016	QWL8001-14	Programma 2014 Logerment Social		2 900 000	2 849 950	\$1,050	2 848 950		223 670	450 000	2 175 290	
L			\square		Sous-total Cop	enunt Social	12 103 210	2 500 000	28 795 738	207 574	24 795 734	8 326 291	2 255 359	2 300 000	6 194 351	1 719
r		2010	1	31/12/2013		Programme 2010 assaints someré plusie	3 000 000		3 000 000		3 000 000	2 883 405				116
П		2011	15	11/11/2014	CMEP001-11	Programma 2011 assaintssement pluvial	3 000 000		3 000 000		3 000 000	2 625 101	15 594	1		366
l A	sainissement sur Physiales	3012	7	30/13/3016	QMEP001-12	Programme 2012-2014 essaninissament playin	9,000,000	_	8 000 000	_	9 000 000	4 732 780	2 737 684	620 000	.000-517	
ľ	CALL PRIVATES	3011	T	31/12/2014		Deviation release METTIS	550 000		560 000	-	560,000	550,000	E loi do	12000	1900(181)	
П						almisse me pt. Pluvial	15 550 800		13 550 000		13 550 600	10 791 795	2753 288	\$20,000	505 517	475
+		2010	•	31/12/2015	CTE6001-01	ratius Lalayetta	15 000 000	100 000	95 000 000		15 100 00	11 399 514	2 554 202	966 A 12		180
н	Ensairmement	2010		31/12/2014		Plan Camous	5 312 500		5 312 500		5 312 500	34 273	4 334 000	344 000	600 227	100
ш		2011	-	31/12/2015	CTEROGRAM	OPER	5 145 000		730 000		5145000	236 000	42 804	251 191	0.00 221	4 615
Ι.		3011	÷	30/13/3018		Sufavortions 2011	271 300		271 000	300	270 700	230 21	42.004	2118		401
II'	Superiour	3012	-	M/13/2004	-	Subsections 2012	176 300		176 000	300	175 7D0	170 703				
н		2013		31/12/2015		Bultwentions 2013	271 300	_	202.000	60 300	202 000	50 000	113.819	100 000		-67
П		2014	÷	31/12/2016		Nuiventions 2014	2/130	271.300	239 000	32 300	299 700	50.000	27 800	111 200	67 700	-61
н	1	2014	÷	1010010		signament Supérieur	24 172 400	371 300	21 934 500	192 200	26 412 680	12 125 704	7 072 625	1771 200	67 700	
H		2010		31/12/2020	CIDE001-01	Centre des Conorés	10 000 000	an an	1 550 000	10.5 500					217.19	4 773
ш		2010	÷	3012/2020 30/10/2025	-	/AC Marly Balletontaine - MARILY				_	10 000 000	40 844	229 000	1 635 001	8 095 156	_
ш	Dév. éco si	2010	÷	HI/ LIV MOUS			3 119 490 49 168 600		3 119 490	_	3 119 490	2 300 000	0	819 490		17007.00
-	néragement de	2011	-	31/12/2015		ZAC du Quarlier de l'Amphiléâtire - METZ	10 100 000		49 975 000		49 168 600	25 356 27	4 345 729	3 000 000		15.400
н	Zones	2011	÷		_	Plateforme multimodale (port de Malz)	1 085 96		- 0	1 005 968	9	0	0	. 0		_
П	1	a)II	-	31/12/2015			2 000 000		2 000 000		2 000 000	1 801 305	72.182	- 9		116
+		-	-	_		Audes: Numbershipse	85 274 467		55 848 450	1 885 968	64 288 699	29 558 501	4 596 911	5 454 491	II 095 154	16 581
ш	- 1	3011	_	31/12/2015	ATEC001-01	Carmot	4 680 DX		4 680 000		4 690 000	225 685	479 524	1 500 001		2 474
П		2011	•	10173012	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Ferdéres el loits terrasses	1 450 000		1 450 000		1 450 000	558 101	250 532	641 36	0	
]	2011,	•	31/12/2015		Ribonisticas 2011 - 2014 dos équipossents millionés	1 920 000		1 919 987		1 920 000	756 970	485 809	675 215	0	
	Equipments	2011		31/12/2015	AJEC004-11	Centre Pompidou Metz - Investissement 2011	1 000 000		1 000 000		1 000 000	466 360	363 841	169 79)	:10	0
П	culturals	3071		N/ANWES	VALCOO4-15	Centre Pompidou Metz - Investissement 2012	1 000 000	9	1 000 000		1 000 000	710 151	199 532	79 801		:19
1		3013		31/13/2013	ATEC004-13	Centre Pompidou Metz - Investissement 2013	800 000		800 000		800 000	65 361	576 909	84 621		77
	- 1	2014		31/12/2016	ATEC804-14	Centre Pumpides MHz - Investosement 2014		800 000	600 600	100 500	603 500		7846	530 849	64 800	
	- 1	20 t i		31/12/2015	ATEC005-01	Fidenovation du l'oyar de l'Optica-Thildhis	400 000		400 000		400 000	0	72 097	298 101		.41
					Sous-tetal Equ	Sperments Culture N	11 258 600	808.901	11 053 403	186 500	11 853 504	2 784 634	2 436 941	3 967 751	64 811	2 604
1,	oyara gárskajy	2012		31/12/2016	IDMC001-01	Schlena Directour du Système d'Edumation	3 089 724		2 100 000		3 069 724	648 876	768 806	600 000	1 072 040	
1.0	-,				Soundetel Mer	Ant Centraux	3 1115 724		2 100 000		3 049 724	648 875	768 806	600 003	1 072 043	
1																

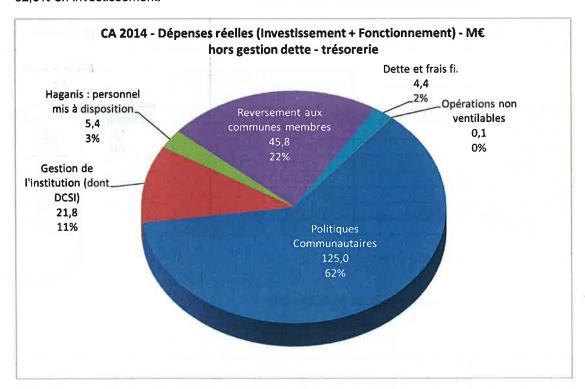
B] Les réalisations de l'exercice

Les dépenses totales du Compte Administratif 2014 de la nouvelle Communauté d'Agglomération s'établissent à 218 456 902,72 €, hors reprise de résultats.

En mouvements réels, cela représente 206 434 615,33 €.

Hors opération de gestion dette-trésorerie (4 000 000 €), les crédits réels mandatés en 2014 s'établissent à 202 434 615,33 €, se répartissant pour 150 722 912,63 € en fonctionnement et 51 711 702,70 € en investissement.

Les taux de réalisation par rapport au budget total voté sont de 96,5% en fonctionnement et de 62,5% en investissement.



Le budget principal de l'ancienne Communauté de Communes du Val Saint-Pierre étant voté exclusivement par nature, les comparaisons des dépenses et recettes par fonction entre les exercices 2014 et 2013 ne peuvent se faire qu'avec les dépenses de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

1. Les politiques communautaires

Les dépenses relatives à l'exercice direct des compétences de la Communauté d'Agglomération se sont établies à 125 046 243 € (taux de réalisation par rapport au budget total voté de 84%).

Les dépenses mandatées au titre des politiques communautaires représentent 62% des dépenses réelles 2014, hors gestion dette-trésorerie.

	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 2014/CA2013
ATTRACTIMTE DU TERRITOIRE	26 393 908	28 559 720	26 448 402	0%
RENFORCER LA COMPETITIMTE	25 311 456	57 913 015	42 626 151	68%
Renforcer la compétitivité nors réimputation comptable de l'Avenue de la Seille	25 311 456	36 295 749	21 008 885	-17%
AMELIORER LA QUALITE DE VIE	61 477 392	62 438 897	55 971 690	-9%
TOTAL Politiques communautaires : fonctionnement + investis s ement	113 182 756	148 911 632	125 046 243	10%

> Développer l'attractivité du territoire

Les dépenses (investissement et fonctionnement) liées au développement de l'attractivité du territoire se sont élevées à 26 448 402 € (réalisation de 93% des crédits votés).

TOTAL: fonctionnement + investissement	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 2014/CA2013
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	26 393 908	28 559 720	26 448 402	0%
Culture commun(30)	119 878	74 324	45 930	-62%
C2R (3111)	6 106 686	6 272 377	6 009 875	-2%
ESAL (312)	2 288 090	2 411 547	2 350 454	3%
Opéra Théâtre (313)	7 587 396	8 123 014	7 717 966	2%
Musées (322)	3 673 797	4 355 903	3 944 505	7%
Centre Pompidou-Metz (3221)	6 205 120	7 271 639	6 346 997	2%
Dev Touristique (833)	412 941	50 915	32 677	-92%

Les principales dépenses de l'exercice :

> Culture commun (fonction 30):

Fonction 30		30 CA 2013 MM Budget Total Voté 2014		CA 2014	Variation CA 14/ CA 13				
	Dépenses :								
Investissement	AP	- €	- €		SO				
investissement	CP	802€	24 353 €	11 299 €	1308%				
	Recettes:	- €	ACCUPATION OF THE		SO				
Fonctionnement	Dépenses	119 076 €	49 971 €	34 631 €	-71%				
ronctionnement	Recettes	- €	8 000 €	- €	so				
TOTAL	Dépenses	119 878 €	74 324 €	45 930 €	-62%				
	Recettes	- €	8 000 €	- €	so				

Les dépenses d'investissement ont été de 11 299 € principalement destinés au site de Blida. Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 34 631 € dont 24 213 € pour le Théâtre de la Seille (loyers ; charges ; fluides) avant résiliation du bail.

> Le Centre Pompidou-Metz (fonction 3221):

Fonc	tion 3221	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :	VIII.			
Investissement	AP	800 000€	800 000€	800 000 €	0%
investissement	CP	1 204 844 €	2 467 194 €	1 544 266 €	28%
	Recettes:	3 710 122 €			-100%
Constigues august	Dépenses	5 000 276 €	4 804 445 €	4 802 731 €	-4%
Fonctionnement	Recettes	260 066 €	83 240 €	69 086 €	-73%
TOTAL	Dépenses	6 205 120 €	7 271 639 €	6 346 997 €	2%
	Recettes	3 970 188 €	83 240 €	69 086 €	-98%

Les dépenses d'investissement ont mobilisé 1 544 266 € et correspondent pour l'essentiel à l'acquisition et à l'aménagement du triangle nord devant le Centre Pompidou-Metz (219 019 €) ainsi qu'aux programmes d'investissements 2011 à 2014 pour 1 148 130 € (363 841 € pour le programme 2011 ; 199 532 € pour 2012 ; 576 909 € pour 2013 et 7 848 € pour 2014). Parallèlement, en fonctionnement, la charge s'est élevée à 4 802 731 € constituée principalement de la contribution annuelle à l'EPCC Centre Pompidou-Metz (4 600 000 €).

> Le Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole (fonction 322) :

Fonction 322		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :			ure you considerable rea	
la ractice ement	AP	- €	- €		SO
Investissement	CP	763 640 €	1 237 348 €	925 834 €	21%
	Recettes:	28 573 €	105 700 €	43 137 €	51%
Constigues amount	Dépenses	2 910 157 €	3 118 555 €	3 018 671 €	4%
Fonctionnement	Recettes	93 667 €	90 000€	139 648 €	49%
TOTAL	Dépenses	3 673 797 €	4 355 903 €	3 944 505 €	7%
C Proposition of the Paris	Recettes	122 240 €	195 700 €	182 785 €	50%

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 925 834 € dont notamment 181 911 € de crédits muséographiques (acquisition, restauration d'œuvres, ...) et 724 783 € pour les études et travaux de bâtiment, dont 479 524 € pour le nouvel accueil du Musée.

En fonctionnement, les dépenses totales se sont élevées à 3 018 671 €. Les frais de personnel ont représenté 2 354 661 €, 280 908 € concernent les frais de fonctionnement du bâtiment, 59 010 € les frais de communication et 301 593 € les frais muséographiques liés aux programmes d'expositions.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole (fonction 3111) :

Fonction 3111		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
luccastias aus aus	AP	- €	- €		so
Investissem ent	CP	222 766 €	304 165 €	197 465 €	-11%
	Recettes:	- €	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I		#DIV/0!
Canadiana amand	Dépenses	5 883 920 €	5 968 212 €	5 812 409 €	-1%
Fonctionnement	Recettes	601 954 €	589 892 €	507 996 €	-16%
TOTAL	Dépenses	6 106 686 €	6 272 377 €	6 009 875 €	-2%
3.00	Recettes	601 954 €	589 892 €	507 996 €	-16%

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 197 465 €, principalement pour des travaux de bâtiments et d'aménagements, ainsi que pour des acquisitions de matériel pédagogique et d'instruments.

Les dépenses se sont établies à 5 812 409 € en fonctionnement. Les frais de personnel ont représenté 5 415 117 €. 260 357 € concernent les frais de fonctionnement du bâtiment et 161 941 € les frais pédagogiques.

> L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole (fonction 313) :

Fond	ction 313	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :		-		
Investissement	AP	400 000 €	- €		SO
investissement	CP	628 286 €	798 315 €	529 886€	-16%
	Recettes:	109 599 €	150 005 €	78 787 €	-28%
Fonctionnement	Dépenses	6 959 110 €	7 324 699 €	7 188 080 €	3%
Fonctionnement	Recettes	690 639 €	664 605 €	938 388 €	36%
TOTAL	Dépenses	7 587 396 €	8 123 014 €	7 717 966 €	2%
	Recettes	800 237 €	814 610 €	1 017 174€	27%

Les dépenses de l'Opéra-Théâtre sont ordonnancées hors-taxe en raison de l'assujettissement de cet équipement à la TVA, ce qui permet de générer des économies de fonctionnement.

Les dépenses se sont établies à 529 886 € en investissement dont 208 915 € pour la rénovation de fenêtres et toits terrasses, 60 081 € pour la rénovation du Foyer de l'Opéra et 134 159 € pour les autres travaux et investissements dans le bâtiment. Enfin 126 731 € ont été utilisés pour l'acquisition de matériels nécessaires à la scénographie.

Les dépenses de fonctionnement 2014 sont constatées à hauteur de 7 188 080 €. Elles sont constituées notamment de 2 993 824 € au titre de la programmation artistique (élaboration, production ou achat des spectacles), de 3 802 026 € de dépenses pour le personnel permanent, de 123 628 € pour les frais de communication et de 232 081 € pour les frais de fonctionnement du bâtiment.

L'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (fonction 312) :

Fonction 312		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	- €		SO
livesussement	CP	208 534 €	292 850 €	236 215€	13%
	Recettes:	5 706 €			-100%
Fonctionnement	Dépenses	2 079 556 €	2 118 697 €	2 114 239€	2%
Fonctionnement	Recettes	25 006 €	- €	6 569 €	-74%
TOTAL	Dépenses	2 288 090 €	2 411 547 €	2 350 454 €	3%
	Recettes	30 712 €	- €	6 569 €	-79%

Les dépenses s'établissent en fonctionnement à 2 114 239 €, dont 2 112 020 € correspondant à la contribution annuelle à l'EPCC Ecole Supérieure d'Art de Lorraine et du CEFEDEM. Les dépenses d'investissement ont porté sur le programme de rénovation et de maintenance du bâtiment pour 236 215 €.

> Le développement touristique (fonction 833) :

Fonction 833		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	- €		SO
investissement	CP	295 553 €	36 531 €	23 437 €	-92%
	Recettes:	- €		7	SO
Constigues and	Dépenses	117 387 €	14 384 €	9 240 €	-92%
Fonctionnement	Recettes	- €	- €	- €	SO
TOTAL	Dépenses	412 941 €	50 915 €	32 677 €	SO
	Recettes	- €	- €	- €	so

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 23 437 € pour des études sur le Mont Saint-Quentin et à 9 240 € en fonctionnement.

> Renforcer la compétitivité du territoire, la création d'emplois et de richesse

Les dépenses liées au renforcement de la compétitivité du territoire se sont élevées à 42 626 151 € (soit une réalisation de 74% des crédits votés), du fait d'une opération de réimputation comptable sur l'Avenue de la Seille qui s'est élevée à 21 617 266 €. Hormis cette régularisation, les réalisations se sont établies à 21 008 885 €.

TOTAL : fonctionnement + investissement	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 2014/CA2013	
RENFORCER LA COMPETITIVITE	25 311 456	57 913 015	42 626 151	68%	
Renforcer la compétitivité hors réimputation comptable de l'Avenue de la Seille	25 311 456	36 295 749	21 008 885	-17%	
Enseignement Sup - Recherche (23)	9 549 609	9 639 135	8 425 535	-12%	
Archéo Préventive (8103)	1 427 749	4 102 770	2 110 696	48%	
Planification territoriale (8104; 820)	2 571 931	2 647 947	2 496 980	-3%	
Développement économique (90)	4 959 473	6 379 303	2 896 914	-42%	
Aménagement des zones (901 à 909)	6 802 694	35 143 859	26 696 027	292%	
Aménagement des zones (901 à 909) hors réimputation comptable de l'Avenue de la Seille	6 802 694	13 526 593	5 078 761	-25%	

Les principales dépenses de l'exercice concernent :

> L'enseignement supérieur (fonction 23) :

Fonction 23		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
Investissement	Dépenses :				
	AP	271 300 €	271 300 €	271 300 €	0%
	CP	8 426 202 €	8 349 641 €	7 196 401 €	-15%
	Recettes:	2 332 463 €	2 780 000 €	2 033 000 €	-13%
F (Dépenses	1 123 407 €	1 289 494 €	1 229 134 €	9%
Fonctionnement	Recettes	- €	- €	1 950 €	so
TOTAL	Dépenses	9 549 609 €	9 639 135 €	8 425 535 €	-12%
	Recettes	2 332 463 €	2 780 000 €	2 034 950 €	-13%

En investissement :

une Autorisation de Programme annuelle de 271 300 € a été votée pour le soutien aux établissements d'enseignement supérieur,

- en terme de crédits de paiement, les dépenses totales se sont élevées à 7 196 401 € et comprennent notamment :
 - ✓ 2 634 675 € pour les travaux de construction de l'Institut Lafayette,
- ✓ 141 619 € de subventions d'investissement à l'Université de Lorraine, l'ENIM et l'ENSAM.
- √ 4 334 000 € dans le cadre de la participation au plan Campus,
- 42 804 € de crédits de paiements sur le programme du Contrat de Projets Etat-Région,
- √ 43 303 € de travaux de sécurité dans les bâtiments de Georgia Tech Lorraine et de l'ESITC.

En fonctionnement, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 1 229 134 € et sont essentiellement composées des 932 533 € de subventions et cotisations versées aux acteurs de l'enseignement supérieur (Université, Georgia Tech Lorraine, ENIM ...) et 227 503 € de frais liés à la mise en service du bâtiment Lafayette dans l'attente de sa mise à disposition à l'association "Institut Lafayette".

> Les interventions économiques (fonction 90) :

Fonction 90		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13			
	Dépenses :	Dépenses :						
Investissement	AP	- €	- €		SO			
ii ivesussement	CP	2 318 565 €	3 481 497 €	341 882 €	-85%			
	Recettes:	126 882 €	877 364 €	453 924 €	258%			
Fonctionnement	Dépenses	2 640 908 €	2 897 806 €	2 555 032 €	-3%			
Onctionnement	Recettes	508 744 €	514 000 €	431 592 €	-15%			
TOTAL	Dépenses	4 959 473 €	6 379 303 €	2 896 914 €	-42%			
	Recettes	635 625 €	1 391 364 €	885 516 €	39%			

En investissement, 341 882 € de dépenses ont été mandatées et concernent notamment :

- ✓ pour 22 181 €, l'achèvement des aménagements pour la réduction des zones blanches numériques sur le territoire,
- ✓ pour 88 837 €, les travaux de voiries sur les zones d'activités,
- y pour 229 000 € le Centre de Congrès, concernant les études liées à la construction du bâtiment.

En fonctionnement : les dépenses totales s'établissent à 2 555 032 € et se répartissent entre 1 368 500 € de subventions de fonctionnement aux partenaires de Metz Métropole (Metz Métropole Développement, ...), 730 500 € de rémunération au délégataire du Centre des Congrès (GL Events), 163 535 € d'études de préfiguration de la BA 128, 126 454 € de frais de fonctionnement et maintenances des zones d'activités et 140 925 € de taxes foncières pour le site de Metz Expo (somme refacturée au délégataire GL Events).

Les zones d'activité économique (fonctions 901 à 908) :

Fonction 901 à 908		CA 2013	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
	AP	- €	- €		SO
Investissement	CP	6 800 000 €	34 818 022 €	26 376 830 €	288%
	CP hors avenue de la Seille	6 800 000€	13 200 756 €	4 759 564 €	-30%
	Recettes:	1 200 000 €	28 308 795 €	21 806 446 €	1717%
Fonctionnement	Dépenses	2 694 €	325 837 €	319 197 €	11748%
Fonctionnement	Recettes	75 000 €	1 136 000 €	- €	-100%
TOTAL	Dépenses	6 802 694 €	35 143 859 €	26 696 027 €	292%
	Recettes	1 275 000 €	29 444 795 €	21 806 446 €	1610%

Les dépenses d'investissement 2014 relatives à l'aménagement des Zones d'Activités Economiques (ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre et ZAC de Marly Belle-Fontaine), s'établissent à 26 376 830 € et concernent notamment :

- la réimputation comptable des dépenses antérieures sur l'Avenue de la Seille pour 21 617 266 €,
- les dépenses 2014 de la ZAC du Quartier de L'Amphithéâtre à Metz pour un total de 4 345 730 € correspondant aux acomptes sur l'aménagement de l'Avenue de la Seille.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 319 197 € et concernent l'entretien et le fonctionnement des voiries sur les zones d'activité lorsque la dépense peut être individualisée par zone.

> L'Archéologie Préventive (fonction 8103)

Fonction 8103		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	- €		SO
investissement	CP	- €	1 900 000 €	- €	SO
	Recettes:	- €	Maria e the		SO
Fanationnoment	Dépenses	1 427 749 €	2 202 770 €	2 110 696 €	48%
Fonctionnement	Recettes	1 045 103 €	983 000 €	892 004 €	-15%
TOTAL	Dépenses	1 427 749 €	4 102 770 €	2 110 696 €	48%
The second second	Recettes	1 045 103 €	983 000 €	892 004 €	-15%

Si un budget annexe « Archéologie Préventive » existe depuis 2010, certaines dépenses sont prises en charge globalement par le budget général (2 110 696 €), telles que les charges de personnel (898 255 €) et sont refacturées au budget annexe pour la part inhérente.

Parallèlement, la subvention d'équilibre versée par le budget principal, qui concerne notamment les activités relevant du service public (diagnostics archéologiques et promotion scientifique du produit des fouilles), s'élève à 1 199 802 €.

> Planification Territoriale (fonctions 8104 et 820)

Fonctions 8104; 820		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
(h.,	AP	- €	- €		so
Investissement	CP	- €	- €	- €	so
	Recettes:	- €	- €	- €	SO
F4:4	Dépenses	2 571 931 €	2 647 947 €	2 496 980 €	-3%
Fonctionnement	Recettes	170 000 €	257 670 €	282 570 €	66%
TOTAL	Dépenses	2 571 931 €	2 647 947 €	2 496 980 €	-3%
	Recettes	170 000 €	257 670 €	282 570 €	66%

Ces dépenses relèvent du fonctionnement et concernent principalement :

- au titre du SCoTAM : la contribution communautaire annuelle au financement du Syndicat Mixte pour 297 105 € ainsi que les frais de personnel dédiés (160 163 €) et les moyens mis à disposition du syndicat, qui font l'objet d'une refacturation au SCoTAM,
- la subvention annuelle de fonctionnement à l'AGURAM de 1 930 000 €.

> Améliorer la qualité de vie dans l'agglomération

Les dépenses liées à l'amélioration de la qualité de vie dans l'agglomération se sont élevées en 2014 à 55 971 690 € soit un taux de réalisation de 90%.

TOTAL : fonctionnement + investissement	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 2014/CA2013
AMELIORER LA QUALITE DE VIE	61 477 392	62 438 897	55 971 690	-9%
Transports Urbains (815 et 8151)	5 899 642	10 347 322	6 864 796	16%
Gestion des déchets (812)	34 516 836	30 160 869	28 967 794	-16%
Assainissement Pluvial (811; 831)	6 906 172	5 520 520	5 257 800	-24%
Politique du Logemen et de la Ville (524 et 70)	3 443 079	4 154 272	3 356 981	-3%
Environnement et Développement Durable (830)	444 915	443 784	317 366	-29%
Urbanisme (810)	921 002	986 545	967 153	5%
Pompiers (113)	8 764 031	8 936 645	8 870 596	1%
Fourrière (112)	299 891	341 214	297 910	-1%
Gymnase VSP (411)*	-	276 033	241 795	SO
Propreté urbaine (813)*		7 849	7 467	SO
Pistes cyclables (8221)*	*	578 899	201 793	SO
Voirie (822)	281 824	684 945	620 239	120%

^{*}compétences spécifiques de l' ex-CC du Val Saint-Pierre

Les principales dépenses de l'exercice concernent :

> Les transports urbains (fonction 815 et 8151) :

Fonctions 815 et 8151		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :	50 N.True (200 m 14 - 10 (4) - 7 b (10 5) 4		24.7947-4791746-7.2001.34.9472-17494F	
Investissement	AP	- €	- €		SO
invesussement	CP	5 000 000 €	3 000 000 €	- €	-100%
	Recettes:	- €			SO
Egnationnament	Dépenses	899 642 €	7 347 322 €	6 864 796 €	663%
Fonctionnement	Recettes	932 009 €	1 034 354 €	922 360 €	-1%
TOTAL	Dépenses	5 899 642 €	10 347 322 €	6 864 796 €	16%
	Recettes	932 009 €	1 034 354 €	922 360 €	-1%

Suite à la création d'un budget annexe "Transports collectifs", le budget principal porte sur les dépenses suivantes :

en fonctionnement : essentiellement les dépenses de personnel du Pôle Transports-Déplacements et de la Mission METTIS pour 493 063 € et des moyens généraux qui font l'objet d'une refacturation au budget annexe ainsi que le versement d'une subvention d'équilibre de 6 302 954 € du budget principal vers le budget annexe.

> La collecte, la valorisation et le traitement des déchets (fonction 812) :

Fonction 812 hors personnel Haganis		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA14/CA13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	855 000 €	855 000 €	
ii ivestissement	CP	8 459 125 €	3 339 968 €	2 514 876 €	-70%
	Recettes:	12 930 €	10 000 €	14 960 €	16%
Fonctionnement	Dépenses	26 057 711 €	26 820 901 €	26 452 919 €	2%
ronctionnement	Recettes	30 354 029 €	29 847 383 €	29 414 777 €	-3%
TOTAL	Dépenses	34 516 836 €	30 160 869 €	28 967 794 €	-16%
	Recettes	30 366 959 €	29 857 383 €	29 429 737 €	-3%

Les dépenses d'investissement :

✓ Autorisations de Programme : les AP "Programme 2011/2014 : Mobilier de collecte" et "Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de véhicule" ont été abondées de 855 000 € afin de poursuivre le programme de conteneurisation de la collecte dans l'attente du prochain Plan Pluriannuel d'Investissement. ✓ Crédits de paiements :

Ils se sont établis à 2 514 876 € et concernent principalement le programme 2011/2014 de conteneurisation de la collecte (1 414 236 € pour les Points d'Apports Volontaires et les containeurs), les acquisitions de matériel roulant adapté (909 748 €) et des travaux de sécurité sur le Centre Technique Communautaire (120 439 €).

Les dépenses de fonctionnement concernant la compétence "collecte, valorisation et traitement des déchets" se sont élevées à 26 452 919 € et se répartissent principalement entre :

- ✓ 8 748 255 € de frais de personnel,
 ✓ 10 317 792 € pour les prestations de la Régie HAGANIS concernant le tri et le traitement des ordures ménagères.
- ✓ 4 664 062 € de contribution au budget annexe "Déchèteries",
- ✓ Le solde concerne principalement la collecte en régie (carburant et maintenance des camions, nettoyage et réparations des Points d'Apports Volontaires, communication liée à la compétence).

Les recettes spécifiques liées à la compétence "déchets" ont permis le financement intégral des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement. Elles se répartissent principalement entre la TEOM, les soutiens des éco-organismes et de l'ADEME pour le plan de prévention des déchets (2 817 887 €) et les ventes matières pour 1 714 742 €.

L'assainissement pluvial (811 et 831) :

Fonctions 811; 831		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
la vantina and ant	AP	- €	- €		SO
Investissement	CP	4 727 013 €	3 179 043 €	2 916 812€	
	Recettes:	47 259 €	13 435 €	35 529€	-25%
F	Dépenses	2 179 159 €	2 341 477 €	2 340 988 €	7%
Fonctionnement	Recettes	160 €	160 €	- €	-100%
TOTAL	Dépenses	6 906 172 €	5 520 520 €	5 257 800 €	-24%
	Recettes	47 419 €	13 595 €	35 529 €	-25%

Les dépenses d'investissement 2014 ont été réalisées à hauteur de 2 916 812 €, dont principalement:

- 2 730 656 € au titre du programme de travaux relatifs aux ouvrages et réseaux d'eaux pluviales 2012-2014,
- 163 524 € pour la régularisation d'opérations sur des programmes antérieurs avec la Régie HAGANIS.

En fonctionnement, les dépenses réalisées à hauteur de 2 340 988 € concernent essentiellement les prestations d'entretien des réseaux pluviaux confiées à HAGANIS (2 327 138 €).

> Le logement et la politique de la ville (fonctions 524 et 70) :

Fonctions 524 et 70		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
l	AP	2 900 000 €	2 900 000 €	2 900 000 €	SO
Investissement	CP	2 588 716 €	3 165 363 €	2 609 933 €	1%
	Recettes:	1 015 €	- €	84 765 €	8254%
Eti	Dépenses	854 363 €	988 909 €	747 048 €	-13%
Fonctionnement	Recettes	6 500 €	15 000 €	3 280 €	-50%
TOTAL	Dépenses	3 443 079 €	4 154 272 €	3 356 981 €	-3%
	Recettes	7 515 €	15 000 €	88 045 €	1072%

En investissement,

• concernant les Autorisations de Programme : une AP annuelle de 2 900 000 € a été ouverte en 2014,

- les crédits de paiements se sont établis à 2 609 933 € et se répartissent principalement entre :
- ✓ les opérations du programme 2008/2009 : 210 057 €,
- ✓ les opérations du programme 2010 : 903 024 €,
- ✓ les opérations du programme 2011 : 137 496 €,
- ✓ les opérations du programme 2012 : 197 948 €,
- ✓ les opérations du programme 2013 : 583 155 €,
- ✓ les opérations du programme 2014 : 223 670 €.

En fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 747 048 € et comprennent notamment :

- ✓ les subventions au titre de la Politique de la Ville (333 928 €) dont la part majoritaire est constituée par le financement de la Mission Locale d'agglomération.
- √ 68 330 € pour les cotisations aux différents organismes.
- ✓ 122 683 € pour les études (PIG habitat dégradé, ...),
- √ 211 602 € pour les frais de gestion de l'aire provisoire de grand passage des gens du voyage (aménagements, fluides, gardiennage, régie ...).

> Environnement / développement durable (fonction 830) :

Fonction 830		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	- €		so
ii ivestissement	CP	178 235 €	79 460 €	78 820 €	-56%
	Recettes:	- €	No. To start W.		SO
Fonctionnement	Dépenses	266 680 €	364 324 €	238 546 €	-11%
ronctionnement	Recettes	24 093 €	150 000 €	45 593 €	89%
TOTAL	Dépenses	444 915 €	443 784 €	317 366 €	-29%
	Recettes	24 093 €	150 000 €	45 593 €	89%

En investissement, les dépenses se sont établies à 78 820 €.

En fonctionnement, les dépenses ont été mandatées à hauteur de 238 546 € dont :

- ✓ 70 615 € pour les études (trame verte / trame bleue ; Natura 2000 ...),
- √ 81 899 € pour les opérations de communication,
- √ 83 906 € pour les cotisations, principalement Air Lorraine et l'Agence Locale
 de l'Energie et du Climat du Pays Messin.

Les recettes qui s'élèvent à 45 593 € concernent les participations des partenaires (Région, Etat et FEDER de l'Union Européenne) sur les études ci-avant.

> Urbanisme (fonction 810):

Fonction 810		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA14/ CA13
	Dépenses :	-25-301-1-1-1-201-1-1-201-1-10			
Investissement	AP	- €	- €		so
investissement	CP	12 635 €	490 €	481 €	-96%
	Recettes:	- €			SO
Fonctionnement	Dépenses	908 367 €	986 055 €	966 672 €	6%
ronctionnement	Recettes	- €	- €	- €	so
TOTAL	Dépenses	921 002 €	986 545 €	967 153 €	5%
	Recettes	- €	- €	- €	so

Les dépenses s'établissent principalement en fonctionnement pour 966 672 € dont 961 189 € pour les frais de personnel du Pôle "Urbanisme, gestion du droit des sols".

Fourrière Animale (fonction 112) :

Fonction 112		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :	- 3.			
Investissement	AP	- €	- €		SO
invesussement	CP	1 054 €	- €	- €	-100%
	Recettes:	- €			SO
Constigues and	Dépenses	298 837 €	341 214 €	297 910 €	0%
Fonctionnement	Recettes	5 107 €	6 500 €	5 178€	1%
TOTAL	Dépenses	299 891 €	341 214 €	297 910 €	-1%
	Recettes	5 107 €	6 500 €	5 178€	1%

Les dépenses s'établissent exclusivement en fonctionnement pour 297 910 €, dont 159 383 € pour les frais de personnel et 137 541 € pour la rémunération du prestataire Chenil Service.

> La voirie communautaire (fonction 822) :

Fonction 822		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :	IGOT TROVING TO CHILATE WOODS		1000 to 1000 t	
Investisaanant	AP	- €	- €		SC
Investissement	CP	- €	4 200 €	- €	SC
	Recettes:	- €			SC
Fanationnanaut	Dépenses	281 824 €	680 745 €	620 239 €	120%
Fonctionnement	Recettes	86 250 €	90 000 €	44 968 €	-48%
TOTAL	Dépenses	281 824 €	684 945 €	620 239 €	120%
21	Recettes	86 250 €	90 000 €	44 968 €	-48%

Les dépenses concernant la voirie communautaire se sont établies à 620 239 €, exclusivement en fonctionnement et concernent pour 345 000 €, le remboursement des prestations d'entretien / maintenance assurées par la Ville de Metz et la Ville de Woippy sur les voiries supportant les voies METTIS, ainsi que les prestations et matériaux pour assurer la viabilité hivernale sur l'ensemble des voiries communautaires (275 076 €).

> Le service de lutte contre l'incendie (fonction 113) :

Fonction 113	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Varialion CA 14/ CA 13
to ti		- €		so
Investissement	- €	- €	- €	so
	- €			SO
Fanationnous ant	8 764 031 €	8 936 645 €	8 870 596 €	1%
Fonctionnement	8 464 €	- €	- €	-100%
TOTAL	8 764 031 €	8 936 645 €	8 870 596 €	1%
	8 464 €	- €	- €	-100%

Les dépenses relatives au service de lutte contre l'incendie s'établissent à 8 870 596 € dont 8 519 961 € de contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle. Les autres dépenses relèvent principalement des avantages acquis par les pompiers districaux avant leur transfert au SDIS.

> Le Gymnase du Val Saint-Pierre (fonction 411) :

Fonction 411		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :	use reason technolitems	man of the same		7.672 - 4.95.978.0 - 454.55555
Investissement	AP	- €	- €		SO
investissement	CP	- €	56 250 €	39 261 €	SO
	Recettes:	- €	SCHOOL STREET		SO
Fonctionnement	Dépenses	- €	219 783 €	202 534€	SO
ronctionnement	Recettes	- €	4 000 €	1 865 €	so
TOTAL	Dépenses	- €	276 033 €	241 795€	SO
	Recettes	- €	4 000 €	1 865 €	so

Dans l'attente de l'harmonisation des compétences exercées par les anciens EPCI, Metz Métropole gère le gymnase du Val Saint-Pierre.

En investissement, les dépenses se sont établies à 39 261 € et concernent principalement des opérations d'achat de matériel sportif initié par la Communauté de Communes.

En fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 202 534 € dont 102 082 € de frais de personnel et 99 935 € pour le chauffage, l'électricité et la maintenance.

> Les pistes cyclables (fonction 8221) :

Fonction 8221		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13
	Dépenses :				
Investissement	AP	- €	- €		so
investissement	CP	- €	563 566 €	187 552 €	SO
	Recettes:	- €	43 000 €		SO
Fonctionnement	Dépenses	- €	15 333 €	14 241 €	SO
ronctionnement	Recettes	- €	- €	- €	so
TOTAL	Dépenses	- €	578 899 €	201 793 €	SO
	Recettes	- €	43 000 €	- €	so

Dans l'attente de l'harmonisation des compétences exercées par les anciens EPCI, Metz Métropole gère les pistes cyclables du Val Saint-Pierre.

Les dépenses se sont établies à 187 552 € en investissement et concernent la mise en œuvre des travaux initiés par l'ancienne Communauté de Communes.

En fonctionnement, 14 241 € ont été mandatés pour l'entretien des pistes.

> La propreté urbaine (fonction 813) :

Fonction 813		CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA 2014	Variation CA 14/ CA 13	
	Dépenses :					
lovostice con ant	AP	- €	- €		so	
Investissement	CP	- €	- €	- €	so	
	Recettes:	- €			SO	
Fonctionnement	Dépenses	- €	7 849 €	7 467 €	SO	
Porictionnement	Recettes	- €	- €	- €	SO	
TOTAL	Dépenses	- €	7 849 €	7 467 €	SO	
	Recettes	- €	- €	- €	SO	

Dans l'attente de l'harmonisation des compétences exercées par les anciens EPCI, Metz Métropole assure le balayage des voiries du Val Saint-Pierre.

Les dépenses se sont établies exclusivement en fonctionnement à 7 467 € correspondant à la rémunération de la prestation de balayage des voies.

2. Les autres dépenses

Les autres dépenses du budget principal de Metz Métropole se sont établies en 2014 à 77 388 372 €, dont 5 980 456 € pour l'investissement (taux de réalisation de 86%) et 71 407 916 € pour le fonctionnement (taux de réalisation de 96%).

Elles représentent 38% des dépenses réelles 2014, hors gestion dette-trésorerie.

Autres dépenses : INVESTISSEMENT	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA2014	Variation CA 201#CA2013
Total "autres dépenses"	3 920 883	6 930 730	5 980 456	53%
Gestion de l'institution	1 962 675	3 720 730	2 963 012	51%
Haganis (personnel m is à disposition)				SO
Reversement aux communes membres	-	-	-	SO
O pérations non ventilables	-			SO
Dette (remboursement capital)	1 958 208	3 210 000	3 017 443	54%

Autres dépenses : FONCTIONNEMENT	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	CA2014	Variation CA 2014/CA2013
Autres dépenses: total fonctionnement	71 646 617	74 392 536	71 407 916	0%
Gestion de l'institution	18 703 919	19 815 206	18 802 365	1%
Haganis (personnel m is à disposition)	5 5 9 1 5 2 8	5 226 000	5 361 565	-4%
Reversement aux com munes membres	45 7 12 081	46 007 746	45 689 033	0%
O pérations non ventilables	364 094	1 293 584	189 618	-48%
Dette (frais fi et intérêts)	1 274 996	2 050 000	1 365 336	7%

> Les reversements aux Communes membres :

Pour cette 1ère année de la nouvelle Communauté d'Agglomération, les reversements aux Communes membres se sont élevés à 45 689 033 € dont :

- 39 900 862 € au titre des attributions de compensation,
 - 5 788 171 € au titre de la dotation de solidarité.
- Le personnel mis à disposition de la Régie HAGANIS :

Les dépenses liées au personnel mis à disposition de la Régie HAGANIS se sont établies à 5 361 565 € en 2014, exclusivement en fonctionnement et en diminution de 4% par rapport à 2013.

Elles comprennent les rémunérations, charges sociales et frais annexes (cotisations APM, mutuelles ...) et font l'objet d'une refacturation intégrale à la Régie. Compte tenu des départs (retraites, mutations, ...) le nombre d'agents mis à disposition apparaît en diminution chaque année.

> La gestion de l'institution communautaire :

Les frais de gestion de l'institution se sont élevés en 2014 à 21 765 377 €.

TOTAL: investissement	CA 2013 MM	Budget Total Voté 2014	C A 2014	Variation CA 2014/CA2013
Total Gestion de l'Institution	1 962 675	3 720 730	2 963 012	51%
Administration générale (Fct 020 hors Haganis	194 550	271 472	211 038	8%
D CSI (0201 à 0204)	1 728 807	3 395 123	2 742 615	59%
Assemblée Communautaire (021)	417	19 360	9 360	2142%
Information et communication (023)	38 901	34 775	-	-100%

L'investissement avec un montant de 2 963 012 € se décompose principalement entre :

- des investissements au titre de l'administration générale : 211 038 € pour des travaux dans les bâtiments et pour l'achat de véhicules,
- des investissements informatiques qui se sont élevés à 2 742 615 € et se répartissent principalement entre :
 - o 768 806 € au titre de l'Autorisation de Programme « Schéma Directeur Informatique »,
 - o 1 068 402 € pour les réseaux et télécoms,
 - o 566 974 € pour l'acquisition de logiciels et de matériels,

o 244 066 € pour le Système d'Information Géographique.

Les investissements concernent à la fois les investissements de Metz Métropole et de la Ville de Metz et sont refacturés à cette dernière pour sa quote-part.

TOTAL: fonctionnement	C A 2013 MM	Budget Total Voté 2014	C A 2014	Variation CA2014/CA2013
Total Gestion de l'Institution	18 703 919	19 815 206	18 802 365	1%
Adm inistration générale (Fct 020 hors Haganis)	11 398 631	11 882 204	11 435 193	0%
DCSI(0201 à 0204)	5 107 492	5 662 338	5 368 150	5%
Assemblée Communautaire (021)	1 489 419	1 465 980	1 276 797	-14%
Information et communication (023)	708 377	804 684	722 225	2%

Le fonctionnement s'établit à 18 802 365 € et se décompose entre :

- les frais liés à l'assemblée communautaire pour un montant de 1 276 797 €,
- les frais de communication institutionnelle pour 722 225 €,
- les frais de fonctionnement de la Direction Commune des Systèmes d'Information pour un montant de 5 368 150 € comprenant principalement les frais de personnel, maintenance ... Une refacturation est opérée envers les autres utilisateurs de la DCSI dont la Ville de Metz et différents organismes satellites (SCoTAM, ESAL, Syndicat de Mercy) pour un montant de recettes de 3 521 359 €,
- les charges d'administration générale, comprenant principalement les frais du personnel non affectés sur les compétences communautaires ainsi que les loyers et charges des locaux d'Harmony Park, pour un montant de 11 435 193 €.

3. La gestion de la dette et de la trésorerie.

En raison de la fusion, la charge de dette et trésorerie intègre les emprunts hérités de l'ancienne Communauté d'Agglomération et de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre et se décompose entre :

- ✓ Les emprunts classiques destinés à financer une quote-part des investissements annuels :
 - La charge d'intérêt payée s'est élevée à 677 572 €. La combinaison d'emprunts récents à taux fixe et à taux variable a permis de limiter les frais financiers grâce au niveau très bas des taux sur les marchés financiers, et ce malgré un encours de dette plus important.
 - o L'amortissement du capital s'est élevé à 1 301 993 €.
- ✓ L'emprunt obligataire 2012 des grandes collectivités de France a généré une charge d'intérêt de 210 700 € et 490 000 € ont été provisionnés pour le remboursement in fine du capital.
- ✓ Les crédits renouvelables (CLTR) ont permis d'ajuster, en cours d'exercice, pour de courtes périodes, le capital mobilisé au besoin de trésorerie réel de la collectivité, contribuant ainsi à diminuer globalement les frais financiers selon le détail suivant :
 - o en 2014, les mouvements de gestion de dette trésorerie ont généré des dépenses budgétaires pour 4 000 000 €,
 - o des frais financiers ont été constatés à hauteur de 226 112 €.
 - o parallèlement, les abaissements de plafond ont entrainé un remboursement de capital de 1 225 450 €.
- ✓ Les frais de mobilisation des lignes de trésorerie se sont élevés à 117 262 €.
- ✓ Enfin, concernant le contrat pluriannuel de trésorerie mis en place pour le financement de l'avance consentie en 2008 à la SAREMM dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz :
 - o les frais financiers se sont portés à 133 700 €,

 le contrat a été intégralement remboursé à sa date d'échéance au 23 décembre 2014.

3^{ème} partie: LES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2014.

- En dépenses, 5 423 612 € de crédits d'investissement 2014 non réalisés sont proposés en report. Ils concernent plus particulièrement :
 - ✓ le développement économique (fonction 90) : 2 532 566 € dont 2 500 000 € correspondant à la participation de la CCI 57 pour la construction du Centre de Congrès perçue par Metz Métropole et qui sera reversée à la SPL M3Congrès en 2015,
 - ✓ l'Archéologie Préventive (fonction 8103) : 1 900 000 € correspondant à la subvention versée par le budget principal pour le financement de la part « Muséale » de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine conformément à la délibération du 15 décembre 2014,
 - ✓ Ia DCSI (fonctions 0201 à 0203) pour 407 354 €,
 - ✓ les pistes cyclables de l'ex Val Saint-Pierre pour 289 810 €.
- En recettes, sont également proposés des reports pour 8 573 265 € liés pour certains aux opérations présentées en dépenses ci-avant.
 - ✓ le solde des subventions notifiées et non encaissées en 2014 (hors Autorisation de Programme) : 293 265 €,
 - ✓ le solde de FCTVA sur les investissements du dernier semestre 2014 : 1 345 000 €,
 - ✓ les autres recettes pour 3 700 000 €, à savoir : le transfert prévu en 2014 et reporté en 2015 de l'ensemble des dépenses de la ZAC Lauvallières qui ont été portées par le budget principal avant la constitution du budget annexe « Zones en régie »,
 - √ l'emprunt pour 3 235 000 €.

II. BUDGET ANNEXE « DECHETERIES »

La gestion des déchèteries est assurée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M4, faisant l'objet d'un assujettissement à la TVA.

	Réalisations de l'	exercice 2014	Résultat de	Résultat	Résultat	
	Dépenses	Recettes	l'exercice	Reporté	Cumulé	
Expoitations	5 001 735,99	5 171 917,78	170 181,79	421 720,01	591 901,80	
Total Exploitation	5 001 735,99	5 171 917,78	170 181,79	421 720,01	591 901,80	
Investissement	103 808,93	111 810,01	8 001,08	- 16 111,10	- 8 110,02	
Restes à réaliser reportés	ā		700			
Total Investissement	103 808,93	111 810,01	8 001,08	- 16 111,10	- 8 110,02	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	583 791,78
-------------------------------	------------

^{* :} précédé de (-) si déficit

Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :

- le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 8 001,08 €, duquel il convient de déduire le déficit reporté (16 111,10 €), faisant apparaître un total déficitaire de 8 110,02 €,
- le résultat de la section d'exploitation présente un excédent de 170 181,79 € auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (421 720,01 €), soit un total excédentaire de 591 901,80 €,
- d'où un résultat de clôture excédentaire de 583 791,78 € lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.

Concernant le détail de l'exercice budgétaire 2014 :

En investissement, les dépenses réelles se sont élevées à 99 527 €. Elles concernent principalement le remboursement du capital des emprunts souscrits par Somergie pour la construction des déchèteries.

En fonctionnement les dépenses réelles de l'exercice 2014 se sont établies à 4 926 995 € dont :

- 4 045 059 € pour rémunérer le gestionnaire des déchèteries, la Régie HAGANIS.
- 12 786 € ont trait aux charges de personnel générées par le Budget Annexe « Déchèteries ».
- 2 896 € de charge d'intérêts de la dette.
- 866 053 € de subvention d'équipement versée à la Régie HAGANIS relative à l'extension de la déchèterie de Marly (507 553 €) et l'acquisition d'un terrain d'extension pour la PAVD sur la ZAC de la Petite Voëvre (358 500 €).

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 5 167 636 € dont :

- 4 873 481 € de participations des collectivités utilisatrices des déchèteries (dont Metz Métropole pour 4 258 056 €),
- 294 155 € de redevances versées par la Régie HAGANIS.

III. BUDGET ANNEXE « ARCHEOLOGIE PREVENTIVE »

L'activité « Archéologie Préventive » est assurée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M14 faisant l'objet d'un assujettissement partiel à la TVA.

	Réalisations de l'	Résultat de	Résultat	Résultat			
	Dépenses	Recettes l'exercice Reporté		Dépenses Recettes l'exercice		Reporté	Cumulé
Fonctionnement	1 267 159,63	1 713 349,15	446 189,52	-655 035,50	208 845,98		
Total Fonctionnement	1 267 159,63	1 713 349,15	446 189,52	-655 035,50	- 208 845,98		
Investissement	243 919,01	12 632,01	- 231 287,00	-468 954,21	- 700 241,21		
Restes à réaliser reportés	1 220 000,00	1 919 695,00	699 695,00	-	699 695,00		
Total Investissement	1 463 919,01	1 932 327,01	468 408,00	-468 954,21	- 546,21		

AT GLOBAL DE L'EXERCICE - 209 392,19

^{* :} précédé de (-) si déficit

1) Les résultats

Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :

- le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un déficit de 231 287,00 €, auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (468 954,21 €), soit un total déficitaire de 700 241,21 €.
- le résultat de l'exercice en section de fonctionnement présente un excédent de 446 189,52 €, auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (655 035,50 €), soit un total déficitaire de 208 845,98 €,
- d'où un résultat de clôture déficitaire de 909 087,19 €,
- les restes à réaliser qui s'élèvent à 1 220 000 € en dépenses et à 1 919 695 € en recettes font apparaître un excédent de financement de 699 695 € qui, se cumulant au résultat de clôture, se traduit par un résultat de clôture cumulé déficitaire de 209 392,19 €.

2) Les réalisations de l'exercice

a) En investissement:

Les crédits de paiements en dépenses réelles se sont établies à 243 919 € se décomposant principalement entre :

- o le remboursement du capital de la dette liée au financement de la construction de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine : 228 473 €,
- o l'acquisition d'un véhicule pour le Pôle : 9 612 €.

b) En fonctionnement:

- Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2014 se sont élevées à 1 254 528 € dont :
 - o 887 630 € de frais de personnel, facturés par le Budget Principal,
 - 152 671 € de frais liés aux chantiers de fouilles et aux diagnostics archéologiques ainsi qu'aux études post-fouilles,
 - o 151 197 € de frais de fonctionnement du bâtiment (chauffage, électricité ...),
 - o 43 044 € de charges d'intérêts de la dette.
- Les recettes réelles de fonctionnement ont été constatées à hauteur de 1 338 412 € dont :
 - o 3 356 € de redevance d'archéologie préventive,
 - o 505 749 € de recettes des fouilles,
 - o 1 199 802 € de subvention d'équilibre du budget principal pour la couverture du besoin de financement 2013 du Budget Annexe « Archéologie Préventive ».

L'encours de dette du budget annexe "Archéologie Préventive" s'établit à 3 977 751 € au 31 décembre 2014.

IV BUDGET ANNEXE « Transports Publics »

Le budget annexe "Transports Publics" est un budget géré sous la nomenclature M43 et assujetti à la TVA.

EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 EN K€ BA TRANSPORT

DEPENSES								
	CA 2013	BTV 2014 *	CA 2014	variation CA 14 /CA 13				
I. Fonctionnement				GIT 147 GIT 10				
Dépenses réelles	51 684	56 025	54 226	4,9%				
Mouvements d'ordre	6 684	6 530	5 341	-20,1%				
TOTAL EXPLOITATION	58 368	62 555	59 567	2,1%				
solde d'execution reporté	-		-					
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	58 368	62 555	59 567	2,1%				
II. Investissement		T 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						
Dépenses réelles	124 726	59 013	25 500	-79,6%				
dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**	20 000	23 800	0	-100,0%				
dont dépenses réelles hors OGDT	104 726	35 213	25 500	-75,7%				
Mouvements d'ordre	39	24 241	0	-100,0%				
TOTAL INVESTISSEMENT	124 764	83 254	25 500	-79,6%				
solde d'execution reporté	3 167	39	39	-98,8%				
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	127 931	83 294	25 540	-80,0%				
TOTAL DEPENSES REELLES	176 410	115 038	79 726	-54,8%				
TOTAL GENERAL	183 132	145 809	85 067	-53,5%				
TOTAL GENERAL avec reprise	186 299	145 849	85 107	-54.3%				
	ETTES			-,,-,-				
				variation				
	CA 2013	BTV 2014 *	CA 2014	CA 14 /CA 13				
	A POST	177 4 3						
I. Fonctionnement								
Recettes réelles	50 931	62 114	58 346	14,6%				
Mouvements d'ordre				-100,0%				
	39	441	0					
TOTAL EXPLOITATION	50 969	62 555	58 346	14,5%				
solde d'execution reporté	9 637	2 239	2 239	-76,8%				
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	60 607	64 793	60 585	0,0%				
I <mark>I. Investissement</mark>								
Recettes réelles	121 208	52 924	20 730	-82,9%				
dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**	20 000	23 800	0	-100,0%				
d <mark>ont article 1068</mark>	0	0	0	#DIV/0!				
dont recettes réelles autres	101 208	29 124	20 730	-79,5%				
Mouvements d'ordre	6 684	30 330	5 341	-20,1%				
TOTAL INVESTISSEMENT	127 892	83 254	26 071	-79,6%				
solde d'execution reporté	=	-	124					
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	127 892	83 254	26 071	-79,6%				
TOTAL RECETTES REELLES	472 420	445 000	70.070	P4 484				
	172 139	115 038	79 076	-54,1%				
TOTAL GENERAL avec reprise	188 499	148 048	86 656	-54,0%				

1) Les résultats 2014

Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :

- la section d'investissement présente un excédent de 570 509,79 € au titre de l'exercice, duquel il convient de déduire le solde déficitaire de l'exercice précédent (39 444,66 €), soit un excédent total de 531 065,13 €,
- la section de fonctionnement présente pour l'exercice 2014 un déficit de 1 220 718,49 €, auquel il convient d'ajouter le solde excédentaire de l'exercice précédent (2 238 550,19 €) portant l'excédent de fonctionnement à 1 017 831,70 €,

- d'où un résultat de clôture excédentaire de 1 548 896,83 €,
- les restes à réaliser qui s'élèvent à 2 032 061,00 € en dépenses et à 2 830 340,00 € en recettes font apparaître un excédent de financement de 798 279,00 €, qui se cumulant au résultat de clôture se traduit par un résultat de clôture cumulé excédentaire de 2 347 175,83 € dont 1 017 831,70 € pour le fonctionnement et 1 329 344,13 € pour l'investissement.

2) Les réalisations de l'exercice

Le détail des dépenses et recettes de l'exercice budgétaire est présenté ci-après :

a) La section d'exploitation

En section d'exploitation, les dépenses réelles de l'exercice s'établissent à 54 225 955 € et se répartissent principalement comme suit :

- a rémunération du délégataire de transports publics urbains de voyageurs, la SAEML TAMM : 45 826 357 €, en application de la Délégation de Service Public (DSP) applicable depuis le 1er janvier 2012,
- le remboursement des frais financiers des investissements portés par le délégataire conformément à la DSP (nouveau système billettique, Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs, renouvellement du parc de véhicules et investissements supplémentaires) : 855 093 €,
- la compensation financière versée au Département de la Moselle au titre de l'utilisation des lignes interurbaines et de la prise en charge de certains transports scolaires : 2 129 074 €,
- la facturation par le budget principal des frais de personnel et des moyens généraux du Pôle Transports-Déplacements et de la Mission METTIS : 685 337 €,
- les frais de communication liés à la compétence transports : 61 081 €,
- la prestation d'installation et entretien du mobilier urbain : 94 561 €,
- les frais financiers et charges d'intérêts liés aux emprunts METTIS et outils de gestion dette trésorerie pour le budget annexe transports : 3 252 182 €,
- les indemnités versées par la Commission d'Indemnisation Amiable des Entreprises impactées par le projet METTIS : 757 224 €.

Les dépenses d'ordre sont exclusivement constituées de la dotation aux amortissements intégrant les premières immobilisations du projet METTIS qui a été mandatée pour 5 340 887 €.

Les recettes d'exploitation se sont établies en mouvements réels à 58 346 124 € et sont constituées principalement comme suit :

- le Versement Transport perçu à hauteur de 39 119 892 €,
- le produit de la billetterie du réseau de transports, en application de la Délégation de Service Public : 11 002 939 €,
- la subvention d'équilibre du budget principal de 6 302 954 €,
- la dotation générale de décentralisation : 400 336 € versés par l'Etat et 794 020 € reversés par le Conseil Général de la Moselle.
- b) L'investissement
- Point sur les Autorisations de Programme ;

Le budget annexe "Transports publics" comporte 5 Autorisations de Programme :

P 0 1								Montant des AP				Montant des CP					
	Compétence	Mésine	Tips Date N° AP Libellés des aubrésaixons de programme	Poor mêmoire AP volée y compris ajustement	Révision 2014	Montani Allecté	Montant de l'AP à Anneier suite au CA 2014	Montant de l'AP au 31/12/2014	Crédits de palement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	CP réalisés en 2014		Roste à financer 2016 et suisgots				
Q		2010	P	31/12/2015	QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6700 000		6 700 000	0	6 700 000	3 782 887	1 618 303	1 120 070	1 797 043		Į.
		2009	P	31/12/2016	QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B (montants HT)	223 300 000		223 300 000	0	223 300 000	205 586 001	10 616 774	10 011 512	6 850 297	853 190	0.0
	Transports Publics	2010	P	31/12/2015	QVTC003-01	SAEN	6 400 000		6000 000	400 000	6000000	4 964 114	542 381	159 712	451 984		424 19
de		2011	ρ	31/12/2015	QVTC005-01	NIDEOSURVELLANCE	600 000		585 400		600 000	229 296	370 705	293 403	77 302	2	(
V i e		2013	Р	31/12/2020	QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU	7 200 000		2 079 000		7 200 000	280 029	1452467	1 011 502	1 210 389	4698 080	(
	TOTAL des AP d			- VD41000	DEA BUBLION		244 200 000		238 664 400	400 000	243 800 000	214 841 326	14 600 630	12 596 199	10 387 015	5 551 270	424 19

Les crédits de paiement :

En section d'investissement, les dépenses réelles ont été ordonnancées à hauteur de 25 500 438 € se répartissant principalement comme suit :

- ✓ les dépenses liées au projet METTIS s'élèvent à 12 637 775 € en 2014, majoritairement Hors Taxes, et peuvent être détaillées ainsi :
 - o 10 011 552 € HT mandatés sur les crédits de paiements de l'AP « METTIS Travaux »,
 - 1 120 070 € HT mandatés pour les acquisitions foncières (AP « METTIS Acquisitions foncières »),
 - o les avances versées dans le cadre des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Ville de Metz et la Ville de Woippy pour un montant de 1 244 146 €,
 - o les dépenses portées dans le cadre du groupement de commande avec la SAREMM, pour la traversée de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, se sont élevées à 262 007 €,
- ✓ les dépenses liées au futur Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information des Voyageurs (SAEIV) : 159 712 €,
- ✓ les dépenses relatives à l'accessibilité du réseau : 1 011 502 €,
- ✓ les dépenses relatives au remboursement du capital de la dette se sont élevées à 11 271 801 € incluant le remboursement intégral du prêt relais de 10 000 000 € souscrit pour assurer la trésorerie dans l'attente de la perception des subventions notifiées sur le projet METTIS.

Les recettes réelles d'investissement se sont établies à 20 730 061 € et se répartissent principalement de la manière suivante :

- ✓ les subventions liées aux études et travaux du projet METTIS : 8 671 312 € ont été encaissés en 2014.
- ✓ le remboursement des avances versées, dans le cadre des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Ville de Metz et la Ville de Woippy pour METTIS, pour un montant de 2 009 721 €.

✓ Les emprunts:

- o un prêt relais de 10 000 000 € a été souscrit auprès du Crédit Mutuel et mobilisé, afin d'assurer la trésorerie du budget annexe dans l'attente de la perception des subventions notifiées sur le projet METTIS (il a été intégralement remboursé au 31 décembre 2014),
- o sur les contrats de prêts signés avec la Banque Européenne d'Investissement (80 M€, intégralement mobilisés) et la Caisse des Dépôts et Consignations, seuls 0,5 M€ restent à mobiliser.

L'encours de dette du budget annexe est de 132 628 199 € au 31 décembre 2014.

V. BUDGET ANNEXE « ZONES EN REGIE »

Créé en 2013, le Budget Annexe « Zones en Régie » est issu de la fusion des Budgets Annexes "Metz Technopôle" et "Parc du Technopôle". En sus de ces deux zones, le Budget Annexe "Zones en Régie" a vocation à suivre et à retracer les opérations d'aménagement (comptabilité de stock) qui concernent la Zone de Lauvallières ainsi que la BA 128.

	Réalisations de l'	exercice 2014	Résultat de	Résultat	Résultat	
	Dépenses	Recettes	l'exercice	Reporté	Cumulé	
Fonctionnement	3 821 732,75	3 864 023,25	42 290,50	1 755 608,19	1 797 898,69 1 797 898,69	
Total Fonctionnement	3 821 732,75	3 864 023,25	42 290,50	1 755 608,19		
Investissement	3 821 732,75	4 361 817,79	540 085,04	- 2 105 480,02	-1 565 394,98	
Restes à réaliser reportés		₩/	2	2	1 4	
Total Investissement	3 821 732,76	4 361 817,79	540 085,04	- 2 105 480,02	-1 565 394,98	

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	232 503,71
-------------------------------	------------

^{* :} précédé de (-) si déficit

- 1) Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :
 - le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 540 085,04 €, duquel il convient de déduire le déficit reporté (2 105 480,02 €), soit un total déficitaire de 1 565 394,98 €,
 - le résultat de l'exercice en section de fonctionnement présente un excédent de 42 290,50 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (1 755 608,19 €), soit un total excédentaire de 1 797 898,69 €,
 - d'où un résultat de clôture excédentaire de 232 503,71 € lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.

2) Les réalisations de l'exercice 2014

En tant que budget de zones, les dépenses réelles sont exclusivement en section de fonctionnement et se sont établies à 1 565 395 €, dont :

 La ZAC du Parc du Technopôle a été concédée à la SAREMM. En conséquence, cette dernière devient propriétaire des terrains, reprend les engagements de Metz Métropole et rembourse les dépenses initiées par l'Agglomération (cf délibération du 3 décembre 2012 relative à l'acte d'apport).

- La Zone Metz Technopôle : 24 € ont été mandatés.
- La ZAC de Lauvallières : des dépenses pour l'aménagement de la ZAC ont été réalisées pour un montant de 1 486 185 €, principalement pour le paiement d'un raccordement à l'eau potable.
- La BA 128 : 79 187 € ont été mandatés pour des petits travaux.

Les mouvements d'ordre sont constitués par les annulations de stocks au 1^{er} janvier 2014 et les constatations des nouveaux stocks au 31 décembre 2014.

VI. BUDGET ANNEXE « DECHETS VAL SAINT-PIERRE »

Ce budget est un budget annexe de l'ancienne Communauté de Communes du Val Saint-Pierre. Il regroupe les dépenses de collecte et de traitement des déchets des 4 Communes concernées en raison du mode de financement choisi : la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Il s'agit, conformément à la règlementation, d'un budget annexe de type M4.

l	Réalisations de l'	exercice 2014	Résultat de	Résultat	Résultat
	Dépenses	Recettes	l'exercice	Reporté	Cumulé
Fonctionnement	393 909,22	367 227,13	- 26 682,09	40 640,48	13 958,39
Total Fonctionnement	393 909,22	367 227,13	- 26 682,09	40 640,48	13 958,39
Investissement	-	22 487,06	22 487,06	60 447,10	82 934,16
Restes à réaliser reportés	+	-	a a	19 1	
Total Investissement		22 487,06	22 487,06	60 447,10	82 934,16

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERGICE	96 892,55

^{* :} précédé de (-) si déficit

- 1) Le résultat de l'exercice 2014 s'analyse comme suit :
 - le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 22 487,06 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (60 447,10 €), soit un total excédentaire de 82 934,16 €.
 - le résultat de l'exercice en section de fonctionnement présente un déficit de 26 682,09 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (40 640,48 €), soit un total excédentaire de 13 958,39 €,
 - d'où un résultat de clôture excédentaire de 96 892,55 €, lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.
- 2) Les réalisations de l'exercice 2014

Les dépenses réelles se sont établies à 372 992 €, exclusivement en fonctionnement et se décomposent principalement ainsi :

- rémunération des prestataires en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères pour 368 925 € (gestion de la déchèterie : Régie HAGANIS ; collecte : SITA ...),
- autres dépenses : 4 067 €.

Les recettes réelles ont été arrêtées à 367 227 € se décomposant principalement entre

- Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 320 774 €,
- vente de produits et matière : 21 975 €,

- soutien des éco-organismes : 23 678 €.

Commissions consultées : Commission des Finances, Bureau.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté l'adoption des motions suivantes

MOTION Temp.1

<u>Objet</u> : Compte Administratif de l'exercice 2014 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole..

Le Conseil, Les Commissions entendues,

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de , l'un de ses membres, élu conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz,

1 – APPROUVE le Compte Administratif 2014 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT Résultat reporté	4 847 143,47	00.075.700.54
Opérations de l'exercice	58 346 356,98	60 075 780,51
Total de section	63 193 500.45	60 075 780.51
Solde d'exécution	-3 117 719,94	
SECTION DE FONCTIONNEMEN	IT	
Résultat reporté		3 117 485.06
Opérations de l'exercice	160 110 545,74	162 887 506,50
Total de section	160 110 545.74	166 004 991,56
Solde d'exécution		5 894 445.82
TOTAL GENERAL	223 304 046,19	226 080 772,07
Résultat de clôture		2 776 725.88
Reste à réaliser	5 453 612.00	8 573 265,00
RESULTAT DEFINITIF	228 757 658,19	234 654 037,07
RESULTAT CUMULE		5 896 378.88

Budget Annexe "Déchèteries"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	16 111,10	
Opérations de l'exercice	103 808,93	111 810,01
Total de section	119 920,03	111 810,01
Solde d'exécution	-8 110,02	
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		421 720,01
Opérations de l'exercice	5 001 735,99	5 171 917,78
Total de section	5 001 735,99	5 593 637,79
Solde d'exécution		591 901,80
TOTAL GENERAL	5 121 656,02	5 705 447,80
Résultat de clôture		583 791,78
Reste à réaliser		
RESULTAT DEFINITIF	5 121 656,02	5 705 447,80
RESULTAT CUMULE		583 791,78

Budget Annexe "Archéologie Préventive"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	468 954,21	
Opérations de l'exercice	243 919,01	12 632,01
Total de section	712 873,22	12 632,01
Solde d'exécution	-700 241,21	
SECTION DE FONCTIONNEMEN	Т	
Résultat reporté	655 035,50	
Opérations de l'exercice	1 267 159,63	1 713 349,15
Total de section	1 922 195,13	1 713 349,15
Solde d'exécution	-208 845,98	
TOTAL GENERAL	2 635 068,35	1 725 981,16
Résultat de clôture	-909 087,19	
Reste à réaliser	1 220 000,00	1 919 695,00
RESULTAT DEFINITIF	3 855 068,35	3 645 676,16
RESULTAT CUMULE	-209 392,19	

Budget Annexe "Transports Publics"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	39 444,66	
Opérations de l'exercice	25 500 437,56	26 070 947,35
Total de section	25 539 882,22	26 070 947,35
Solde d'exécution		531 065,13
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		2 238 550,19
Opérations de l'exercice	59 566 842,67	58 346 124,18
Total de section	59 566 842,67	60 584 674,37
Solde d'exécution		1 017 831,70
TOTAL GENERAL	85 106 724,89	86 655 621,72
Résultat de clôture		1 548 896,83
Reste à réaliser	2 032 061,00	2 830 340,00
RESULTAT DEFINITIF	87 138 785,89	89 485 961,72
RESULTAT CUMULE		2 347 175,83

Budget Annexe "Zones en Régie"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	2 105 480,02	
Opérations de l'exercice	3 821 732,75	4 361 817,79
Total de section	5 927 212,77	4 361 817,79
Solde d'exécution	-1 565 394,98	
SECTION DE FONCTIONNEMEN	IT .	
Résultat reporté		1 755 608,19
Opérations de l'exercice	3 821 732,75	3 864 023,25
Total de section	3 821 732,75	5 619 631,44
Solde d'exécution		1 797 898,69
TOTAL GENERAL	9 748 945,52	9 981 449,23
Résultat de clôture		232 503,71
Reste à réaliser	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	9 748 945,52	9 981 449,23
RESULTAT CUMULE		232 503,71

Budget Annexe "Déchets OM - VAL SAINT-PIERRE"

Résultat reporté Opérations de l'exercice Total de section Solde d'exécution ECTION D'EXPLOITATION Résultat reporté Opérations de l'exercice Total de section Solde d'exécution	Dépenses	Recettes
•	0,00	60 447,10 22 487,06
Total de section	0,00	82 934,16
Solde d'exécution		82 934,16
•	- 393 909,22	40 640,48 367 227,13
Total de section	393 909,22	407 867,61
Solde d'exécution		13 958,39
TOTAL GENERAL	393 909,22	490 801,77
Résultat de clôture		96 892,55
Reste à réaliser	0,00	0,00
RESULTAT DEFINITIF	393 909,22	490 801,77
RESULTAT CUMULE		96 892,55

^{2 -} RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

MOTION Temp.2

Objet : Bilan des Autorisations de Programme de Metz Métropole au 31 décembre 2014.

Le Conseil,

Les Commissions entendues.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9.

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 29 mars 2010 portant mise en place des Autorisations de Programme et des Autorisations d'Engagement et adoption du règlement financier,

^{3 –} ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

^{4 –} ARRÊTE le montant définitif des titres émis pour l'année 2014 à l'encontre de la Régie HAGANIS mis à disposition à 5 036 629,11 € au titre des salaires de janvier à décembre 2014 et pour les frais annexes : 178 746,46 € au titres des dépenses des 1er, 2ème et 3ème trimestres 2014, et 14 324,16 € au titre des dépenses du 4ème trimestre 2013.

VU le règlement financier, en sa dernière version, approuvé par le Conseil de Communauté en date du 25 mars 2013,

VU le Compte Administratif 2014,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 décembre 2014 relative aux Autorisations de Programme : abondement, prolongation des durées de vie et ajustement des échéanciers de crédits de paiements portant prolongation de la durée de vie des Autorisations de Programme.

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2015 relatives aux Autorisations de Programme : prolongations de durée de vie ; vote et échéanciers 2015 portant prolongation de la durée de vie des Autorisations de Programme,

VU les engagements pris dans le cadre du plan Campus.

VU les engagements restant à solder sur le marché "Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs",

DECIDE la prolongation de durée de vie jusqu'au 31 décembre 2015 des Autorisations de Programme:

- ✓ CTES002 "Plan Campus", ✓ QVTC003 "SAEIV",

CONSTATE au 31 décembre 2014, l'extinction des Autorisations de Programmes suivantes :

- ✓ QVGD003 "Programme 2011/2014 : acquisition de composteurs,
 ✓ QVLS002 "Régularisations des engagements 2008/2009",
 ✓ QVEP001-11 "Programme assainissement Eaux Pluviales 2011",

APPROUVE le bilan 2014 des Autorisations de Programme de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, conformément aux tableaux ci-joints :

Budget Principal – Autorisations de programme

							MONTANT DEE	CTRAMATICAL	DE PRODEMAN		BOMENHOUR DES CRESITS DE PAEMENT					
Correlations a		Typ a AP	Comparation	NIAP	Linellen den svandsallens de program m.e.	Pour se second AP velda y compin derijen ent	Amadem 2014	Marriage Affects	tologon de tier 1 Arrester para 10 CA 2011	**********	Con 480 es a blan en re alle se a s 130 3/2011	1.0 Proproposal 2814	CP ma Phas on 2014	EP 2016	Bijabija Pjestovi 1819 si se haris	CP 4 800
	hara:		MINNING.	QVC00001-01	Programma 2011/2014 ; mittiller de cidecta	9 891 000	605 000	10 406 000		10 466 000	# 071 BOO	1 800 200	1.353.963	1 040 157		
Gestion des déchets	2010		31/12/2015	GVGD002-01	Hogramma 2011/2014; renouvalement ou parc de	2 565 0X	250 000	2 835 000		2 835 000	1 544 097	1 187 200	909 746	303 84		77
	2010		31/12/2014	QV00000001	Programma 2011/2014 : sequisition de compositeurs	264 300		264 300		264 3X	136 738	60 582	60 273			67
				Sour-total De	etton des déchets	12 710 300	855 000	12 569 300	. 0	13 545 300	8 752 713	1 107 682	2 373 864	1 344 001		144
	1010	(1)	34/32/2014	QVL5902-01	Pulgoderication des empagements 2006-2000	1 303 310		1 303 310		1 303 310	1 041 1990	304 179	210 007			91
	2013		MUNANIA	QVL0001-10	Programme 2019 Engerment Social	9 000 000		8 965 176	14 824	8 1965 176	5 325 490	811 000	503 024	765 000	1 973 633	1
	1011		3V13/2018	CV4.0001-11	Programme 2011 Logerment Social	2 000 000		1871 000	29 000	1971,000	1 107 973	341 200	137 499	275 000	361 601	- 2
Logorovi Social	ant.		31/13/2014	GVL0001-12	Programme 2012 Logertant Social	2 500 000		2 892 500	7 500	2 892 DOD	693.342	691 900	137 040	210.000	1 683 710	
And Strategies II	100		31/1/2012	QVL5004-13	Programme 2013 Legenwest Social	2 100 000		2 794 800	105 200	2 794 000	84 105	584 400	502 120	500 000		161
	2014	1	31/12/3014	QVL5001-14	Phagramene 2014 Lagement Social		2 900 000	2 841 950	61.000	2948 950	- 0	166 221	223.670	€50 000	2 175 260	
	-	-	-		garrant Social	18 193 210	2 909 900	20 795 734	207 574	20 795 724	# 335 291	2 400 000	2 253 350	2 319 000	# 154 353	171
	2010		11/12/2013		Proparero 2010 assaints served physici	3 900 000		3 000 000		3 990 000	2 883 405					- 11
	POLI		N/13/2018	QVEPO21-11	Programme 2011 sessions served (Auto)	3 000 000		3 000 000		3 000 000	2 605 101	102.363	15 504			- 30
Assimissement East Plantiers	2017	1	NATIONAL STREET			9 000 000		8000 000	-	9 000 000	4 733 700	2 102 729	2 737 594	649 000	909 517	-
	pour	-	31/12/2014	deliberation deliberation	Deviation recent METTE	550 000	_	550 000		550,000	550-000	4 11/2/725	27,00 000		300 011	_
	Peta	_	107777714		salishment Physial	15 550 800		15 550 000		15 550 800	10 791 785	3 000 007	7 755 284	629 000	800 517	- 41
	1010	,	11/11/2011		Profited Ladworthe	15 000 000	100 000	15 000 000		15 100 000	11 304 514	2 641 705	2 554 202	966.612	804 817	- 1
Enseignement Supérieur	2010	÷	30/13/2014	CTEROGR-01	Part Carryotte	-	100 000	-		- Contract C		CONTRACTOR AND ADDRESS.			-	- 14
	2011		OTTOWN PROPERTY.	CTE0000-01	NAME OF TAXABLE PARTY.	9 312 900	_	5 312 100		8312 900	34773	4 334 000	4.334.900	344 000	800 227	
		*	31/12/2013		CPER	5 145 000		730 800		5145 000	236 600	603 000	42 004	251 fm		461
	xeri		MUNANT	GTE9004-11	Bullinardiore 2011	271 300	_	271 000	300	270 700	230 218					
	300		3010/2014	GTE0004-12	Subsections 2013	170 300		176 000	300	175 700	170 700					
	3019.	-	38/13/3018	CTE5004-13	Submeritions 2013	271 300		202 000	69 500	202,000	50 000	115 000	113419	100 000	0	- 4
	BULLA	1	31/13/201A		Subsemble 2014		271 300	239 000	30,300	206 706	- 0	84 400	27 600	111 200	E7.700	
				CONTRACTOR OF THE PARTY NAMED IN	enlynament Supérieur	24.176.450	371300	21 930 500	102 206	26 412 600	12 125 700	7.795 705	7 672 425	1775 344	SET 527	437
	3010		31/12/2030		Certire des Congrès	10 000 000		1 550 000		10 000 000	#2.844	229 000	229 000	1.635.000	8 095 156	
# MONAPPE CO. FC.	9049	*	MINMI	GTDE002-01	ZAO Merly Belleforderie - MAVILY	3 119 490		3113-00		3118 600	2 300 000	0	0	819 400	0	
Dév. écu et améragement de	3007	*	M/13/2015	G100003-01	Z/C du Guerlier de l'Acrestétice - METZ	49 168 000		48 975 000		49 169 600	25 356 277	8 130 700	4 345 729	3 000 000		16 40
zones	loti	*	34/13/2013	CT00004-01	Photograms multimodole (part dix Metz)	1 015 958			3 085 968	0	0	264 068	0		Ĉ.	
	2015		31/12/2015	GVH0001-01	reux Dete	2 000 000		2 000 000		2 000 000	1 001 305	130 615	22 182		-	11
				Post-billed De	veloppement economique	#3-37# DC7		15 C44 #RC	1041 944	64 298 099	29 555 561	6.742.580	4 506 911	2.454.690	9 0 N 9 15 C	16 58
	2011	•	31/13/301P	ATEC001-01	Makes : Proped accord et Chapelle due Petra Caernes	4 680 000		4 980 000		4 (880 00)	225 688	580 700	479 524	1 500 000		2,47
	3011		33/13/2015	AFEC 003:01	Codes Thicking Fordings at tota byresses	1 450 000		1 450 000		1 450 000	554 103	320 500	250 532	641.365		
	ma		MANAGORE	ATEC003-01	Marryvellion 2016 - 2014 des écosperments sudicirels	# 000 DOO		1 010 002		9 929 900	758 976	558 400	485.500	675 215		
	201)	2.4	34/12/20165	ATECOG411	Cerms Promposes Metz - Investigacement 2011	1 000 000		1 000 000		1 000 000	406 352	239 418	363 841	tes her	10	_
Equipments culturels	3043	10	HATTA SOLF	ATEC004-12	Carries Poorgickou Metz - Presente a erroint 2012	1 000 000		1 000 000		1000 000	710 131	179-001	199 533	79-801		,
	Person		31/11/2015	A7EC004-13	Cartie Porquisco Milita - Streethingment 2013	800 000		800 000		800 000	65.367	T33 Q43	570 900	84 621		-
	2044	4	NATA SORE	ATECOD414	Centre Portation May - Baseline arraid 2014		900,000	603 500	198,500	603 500	- 0	467 533	7.040	500.00	64 803	
	3013		31/13/2011	-	Ménombre du Foyer de l'Opéra-Thébbre	400,000	340,000	400 000		400,000	- 0	70 000	72 007	286 100	01100	-
				-	Whitements Comprete	11 258 000	\$00,000	11 853 462	188 500	11 853 500	2 724 614	3218643	2 454 083	3 947 751	64 813	260
	2012		31/13/2014	-	Schöne Descies du Bystime d'information	3.000 724	314.40	2 100 900		2001724	640.075	807.000	748 506	900,000	1072 043	
Moyers générale	1904	_	7-71m-cell	The second second	yene Canasaux	1 049 724	- 0	2 100 000		3 049 724	648 877	882 000	768 HOE	800 B08	1 072 043	

Budget Annexe « Transports Publics »

	Compétence Matrima							Montani des AP				Montant des CP						
		Milesine	Type AP	Date d'expiration	IC AP	Libellés des autorisations de programme	Pour mémoire AP voiée y compris ajustement	Révision 2014	Modast Afedia	liturisal do TAP à Annuler suite av CA 2014	Montant de EAP au 31/12/2014	Crédits de paiement risile de pui 31/12/2013	CP Probisionnal 2014	CP réalisés en 2014	CP 2915	Resie à finances 2016 et suhants		
Q U J		2010	P	31/12/2015	QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6 700 000		6 700 000		6 700 000	3 782 88)	1 618 303	1 120 070	1 797 043			
		2009	Р	31/12/2016	QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B (montants HT)	223 300 000		223 300 000) (223 300 000	205 585 001	10 616 774	10 011 512	6 850 297	853 190	0	
	Transports Publics	2010	P	31/12/2015	QVTC003-01	SAEV	6 400 000		6 000 000	400 000	6000000	4964114	542 381	159 712	451 984		424 19	
1		2011	Р	31/12/2015	QVTC005-01	NDEOSURVELLANCE	600 000		585 400		600 000	229 29	370 705	293 403	77 307			
		2013	P	31/12/2020	QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU	7 200 000		2 079 000		7 200 000	280 02	1 452 467	1 011 502	1 210 385	4 698 080		
	TOTAL des AP	du Budas	t Bens	TO ANSP	ORTS PUBLICS		244 200 000		238 564 400	400.000	243 800 000	214 841 32	14 600 630	12 596 199	10 387 016	6 551 270	424 19	



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK [11 Ed Seldonité | BP 55025 | \$7071 METZ CEDIX 3 1. 03 87 20 10 00 [F. 03 87 20 10 29] www.metzmetopole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus -PREFECTURE DE LA MOSELLE -9 place de la Préfecture - BP 71014 -57034 METZ CEDEX 1 Observations Nombre Désignation des pièces Contrôle de légalité Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015. Point 1 - Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant. Point 2 - Election d'un membre du Bureau (et son 1 1 annexe). Point 3 - Designation dans divers organismes et Commissions. Point 4 - Comptes de Gestion 2014 : , nouvelle Communauté d'Agglo, de Metz Métropole -Annexe A. Communaulé d'Agglo, de Melz Métropole - Annexe 1 Communauté de Communes du Val Saint-Pierre -1 Annexe C. . Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy -1 Annexe D. Point 5 - Comptes Administratifs : - Annexe : Rapport. - Annexe : Document. Point 6 – Affectation des résultats 2014. Point 7 – Décision modificative 1/2015 (et son annexe). Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM. 6 1 Point 9 – Assujetlissement des logements vacants à la taxe d'habitation. Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.

Fait à Metz, le 30 juin 2015 Le Président

Jean-Luc BOHL Maire de Montigny-lès-Metz